

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Procès de 42 détenus du Hirak aujourd'hui

P3



INTEMPÉRIES

Chutes de neige sur les reliefs dépassant les 1000 mètres d'altitude

P2



PROJET DE LOI MODIFIANT LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Les services de sécurité réhabilités dans leur rôle de police judiciaire

P4

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Ouverture prochaine d'un concours de recrutement de 274 magistrats

P3

ONZE-TYPE AFRICAINE DE L'ANNÉE



Dix Algériens parmi les nominés

P11

INTEMPÉRIE

Chutes de neige sur les reliefs dépassant les 1000 mètres d'altitude

Des chutes de neige affectent les reliefs du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays, dépassant les 1000 mètres d'altitude, à partir d'hier en fin de journée, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) diffusé par l'Office national de météorologie.

Les chutes de neige concernent les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saida, Naâma, El-Bayadh, Tizi-Ouzou, Bouira, Bejaia, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Batna et Khenchela, de dimanche à 18h00 au lundi à 06h00.

L'épaisseur estimée oscillera entre 5 et 15 cm, précise la même source.

Fortes pluies et chutes de grêle dimanche et lundi, dans plusieurs régions du pays

De fortes pluies, parfois orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, affectent, dimanche et lundi, plusieurs wilayas du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays, a annoncé hier un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par le Centre national des prévisions météorologiques.

Les wilayas concernées sont Tlemcen, Ain Témouchent, Oran, Mascara, Saida, Sidi Bel Abbès, Relizane et Tiaret, où les cumuls prévus sont entre 20 et 40 mm, atteignant localement 50 mm sur Tlemcen, Ain Témouchent et Sidi Bel Abbès, précise la même source, notant la validité "en cours" de ce bulletin pour ces wilayas et ce, jusqu'à ce matin.

Dans le centre du pays, sont concernées les wilayas de Tipaza, Ain Defla, Alger, Boumerdès, Blida, Médéa, Bouira et Tizi-Ouzou où les cumuls prévus se situent entre 30 et 50 mm,



alors que la validité du BMS s'étale de ce jour jusqu'à demain à 23h00.

A Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Constantine, Mila, Sétif et Bordj Bou Arreridj, des cumuls entre 30 et 50 mm sont attendus à compter de ce jour à 21h 00 jusqu'à ce soir à 21h00 au moins.

Dans les wilayas de Bejaia, Jijel et Skikda, les cumuls prévus se situent

entre 80 et 100 mm, et ce, à partir de ce soir à 21h 00 jusqu'à demain à 21h00 au moins.

Tout en mettant en garde contre la présence de rafales de vents sous orages, le BMS requiert "un niveau de vigilance Orange 1" et met à disposition des citoyens désireux de consulter la carte de vigilance le site web de Météo Algérie (www.meteo.dz).

GRIPPE SAISONNIÈRE

Début de la campagne nationale de vaccination 2019-2020

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière 2019-2020 a débuté au niveau des unités de santé de proximité et des pharmacies d'officine, notamment au profit des personnes âgées, des malades chroniques, des enfants, des femmes enceintes et des personnels de santé, a annoncé hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

"Cette campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, qui débute habituellement au mois d'octobre, a été retardée, cette année, parce que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a tardé à définir la souche du virus qui change d'une année à l'autre", a affirmé le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, Djamel Fourar, lors d'une conférence de presse animée avec le directeur général de l'Institut

national de santé publique (INSP),

Pr. Lyes Rahal, et du Chargé du Laboratoire national de la grippe et des virus respiratoires à l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr Fawzi Derrar, à l'occasion de l'annonce officielle du début de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière 2019-2020.

L'Algérie a importé 2,5 millions de doses de vaccin antigrippal qui ont été réparties entre les wilayas en fonction des besoins, a précisé M. Fourar, indiquant que ces vaccins seront mis à la disposition des groupes concernés au niveau des unités de santé de proximité et des pharmacies d'officine, mais aussi de certains malades dans les grands hôpitaux et les centres pour personnes âgées à travers le territoire national.

Comme à l'accoutumée, un dispositif spécial de prise en charge des cas de grippe sai-

sonnière a été mis en place au niveau des établissements hospitaliers, a-t-il ajouté. Rappelant qu'en 2018, la grippe saisonnière avait fait 23 morts en Algérie et 600.000 morts dans le monde, le responsable a souligné que la vaccination demeurerait le meilleur moyen de se prémunir contre ce virus et de réduire la mortalité dont il est à l'origine. Pour sa part, le Dr Derrar a mis en exergue l'importance du rôle des médias dans la sensibilisation afin d'encourager les groupes à risque à se faire vacciner, d'autant, a-t-il dit, que la souche du virus de cette année est considérée par l'OMS comme "particulièrement coriace". La campagne nationale de vaccination se poursuivra jusqu'au mois d'avril 2020, a-t-il dit.

De son côté, le Pr. Rahal a fait savoir que toutes les mesures préventives avaient été

prises par le ministère, évoquant en particulier l'élaboration de spots publicitaires en langues arabe, française et amazighe qui seront diffusés à la radio et à la télévision et l'organisation de campagnes de sensibilisation au niveau des places publiques.

Le directeur général de l'INSP a, à cette occasion, rappelé quelques précautions à prendre pour éviter la propagation de la grippe, notamment se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier pour tousser ou éternuer et se laver les mains soigneusement et régulièrement.

Le vaccin antigrippal est gratuit au niveau des unités de santé publique et des centres hospitaliers. On peut également se le procurer dans les pharmacies d'officine pour 661 dinars et il est remboursé par la sécurité sociale pour les personnes à risque.

FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS AU GABON

70 entreprises nationales présentes

Quelque 70 entreprises nationales seront présentes à la Foire des produits algériens prévue du 12 au 17 novembre en cours à Libreville (Gabon), a indiqué, hier, un communiqué du ministère du Commerce.

Des entreprises de différents secteurs, à l'instar des industries agroalimentaires, des produits agricoles et des industries mécaniques, chimiques et pétrochimiques ainsi que des travaux publics prendront part à ce rendez-vous économique, a précisé le communiqué. Plusieurs start-ups participeront également pour la première fois à cette foire, laquelle s'étale sur une superficie globale de 1043 m², abritée par "le Jardin Botanique" de ladite ville.

Selon la même source, le ministre du Commerce, Said Djellab, sera présent à la tête d'une importante délégation d'opérateurs économiques.

En marge de cette foire, poursuit le communiqué, le ministre aura plusieurs entretiens avec de nombreuses personnalités influentes au Gabon, notamment le Chef de l'Etat, le Premier ministre et un nombre de ministres gabonais.

Organisé par la Société algérienne des foires et des exportations (Safex), cet important événement intervient dans le cadre du renforcement de la coopération commerciale entre l'Algérie et le Gabon et vise aussi à présenter la qualité des produits algériens au consommateur gabonais et trouver des débouchés au produit national en Afrique de l'Ouest.

TRANSPORT MARITIME

Report et annulation de plusieurs rotations vers Marseille

Plusieurs rotations de car-ferries assurant la liaison entre des villes algériennes et Marseille, prévues pour cette semaine ont été reportées ou annulées en raison des intempéries, a indiqué hier l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV).

Ainsi, le départ du car-ferry "Tassili II" d'Oran vers Marseille, prévu ce dimanche 10 novembre à 12h, est reporté à une date ultérieure, fait savoir l'ENTMV dans un communiqué.

De plus, le départ du car-ferry "Tariq Ibn Ziyad" d'Alger vers Marseille, prévu pour lundi 11 novembre à 12h00, a été reporté au mardi 12 novembre. L'enregistrement et l'embarquement des passagers et auto-passagers de ce voyage "se feront à partir de 14h00 jusqu'à 18h00 au plus tard", a précisé la même source. Quant aux départs du car-ferry "Tassili II" de Marseille vers Skikda, prévu mardi 12 novembre à 12h00, et de Skikda vers Marseille prévu le jeudi 14 novembre à 12h00, l'entreprise nationale indique qu'"ils sont annulés". Ces reports sont dus aux mauvaises conditions météorologiques sévissant actuellement en méditerranée, empêchant la sortie des car-ferries, a expliqué la même source.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Procès de 42 détenus du Hirak aujourd'hui

Les procès de 42 détenus d'opinion ont été programmés pour aujourd'hui au tribunal de Sidi M'Hamed à Alger, a annoncé le comité national pour la libération des détenus (CNLD).

Le procès de "33 détenus d'opinion arbitrairement incarcérés à El Harrach depuis plusieurs mois, et de 9 autres personnes toujours sous contrôle judiciaire depuis juin dernier, est programmé pour aujourd'hui au tribunal de Sidi M'hamed (Alger) à partir de 9H", a annoncé la même source.

Au total, ils seront 42 manifestants interpellés depuis les premières arrestations des porteurs du drapeau amazigh le vendredi 21 juin.

Il s'agit de Samira Messouci, Elhadi Kichou, Amokrane Challal et Aouissi Mustapha Hocine, dont les procès sont programmés à la section pénale 2, salle d'audience numéro 2.

Ils ont été arrêtés lors de la marche du vendredi 28 juin à Alger, et accusés d'atteinte à l'unité nationale pour avoir brandi le drapeau amazigh, rappelle le CNLD. Bareche Hafid, Agouazi Mohamed, Darouiche Alaa, Batlis Bakir, Azougui Aezki", ainsi que Chamli Aezki, Khebani Abdelbasset, Acherfouchf Amar, Belhouh Mohand Ameziane, Bounouh Nabil, Yahiaoui Hilal et Boualouache Kamel", arrêtés le même vendredi, sont également concer-



nés par cette programmation.

Les détenus Smail Chebili, arrêté vendredi 27 septembre pour la même accusation, est programmé le même jour.

L'étudiante en droit à la faculté de Saida Hamdine, Dahmani Nour Elhoua Yasmine, Belaifa Fatifa,

sous contrôle judiciaire et Maati Salah, un malade mental à 100%, transféré à l'hôpital psychiatrique de Frantz Fanon sur ordonnance du 10/10/2019, seront également jugés aujourd'hui.

Les procès de Bacha Abdelkader, Dechicha Fazil, Ghimouz

Akram, Benzine Kheiredine", Ihadadene Islam, Belkacem Karim, Kasmi Zinedine, Ayad Yakoub et Bouanane Razane, sous contrôle judiciaire depuis le 1 juillet, sont également programmés au même tribunal, le même jour.

R.N

ALI BENFLIS PRÉSENTE SON PROGRAMME

«La mère des crises est politique»

Ali Benflis a présenté hier son programme de candidat à la présidentielle qu'il présente comme une réponse « aux revendications de changement portées par la Révolution populaire pacifique. »

Vue la situation d'urgence politique que vit actuellement le pays, il considère que le mandat présidentielle sera par conséquent un « mandat d'urgence nationale » pour asseoir définitivement « une transition politique » visant à mettre fin à la « personnalisation du pouvoir » et à « relégitimer les institutions de la Nouvelle république »

Ali Benflis présente son programme comme quelque chose de « global et de transversal » avec des « moindres risques pour le pays », incluant les dimensions politiques, institutionnelles, économiques et sociales, juge que « la mère des crises est politique ».

Dans le cas où les algériens lui accorderaient leur confiance au terme du scrutin, Ali Benflis

promet, juste après la prestation de serment « d'engager immédiatement des consultations avec les partis et personnalités politiques et représentants de la société civile pour les écouter et bénéficier de leurs avis en prévisions du lancement des ateliers de réformes politiques et économiques. »

Un gouvernement d'ouverture nationale sera mis en place avec les soutiens des candidats, mais également avec des compétences nationales pour mettre en œuvre une politique d'urgence nationale. Benflis inscrit également comme priorité de son action en tant que président également la dissolution de l'APN, considérant que l'actuelle n'a plus de légitimité.

Mais au préalable, il va revoir en profondeur les textes qui régissent les élections, notamment la loi sur les partis politiques, le code électoral, le découpage électoral, ainsi que l'Autorité indépendante des élections.

Le futur Premier ministre sera issu de la ma-

ajorité parlementaire et aura à partager les pouvoirs avec le chef de l'Etat, dans le cadre d'une nouvelle configuration des rapports entre les deux têtes de l'exécutif. Le conseil de la Nation sera supprimée dans sa configuration actuelle pour être remplacé par « le Conseil supérieur des territoires », également le Conseil constitutionnel qui deviendra Cour Constitutionnelle dont le président sera, non plus désigné par le président de la République, mais élu par ses pairs. En direction des partisans de la Constituante, Benflis s'engage à décaler de la future assemblée élue, une commission qui va proposer un projet de constitution pour le pays, qui sera soumis au référendum.

Il s'agit pour Benflis de « mettre définitivement fin à la personnalisation du pouvoir et à ses dérives totalitaires » et promouvoir la citoyenneté et l'Etat de droits, tels que revendiqués par le Hirak

R.N

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Ouverture prochaine d'un concours de recrutement de 274 magistrats

Le ministre de la Justice, Gardé des Seaux, Belkacem Zeghmati a annoncé, dimanche à Alger, l'ouverture prochaine, d'un concours pour le recrutement de 274 magistrats, mettant l'accent sur l'impérative révision du système de formation de ce corps, au regard de la sensibilité des missions qui lui sont confiées.

Répondant aux préoccupations des députés concernant le projet de loi modifiant le Code de procédure pénale, le ministre a fait état de l'ouverture "prochaine" d'un concours pour le

recrutement de 274 magistrats, soulignant l'impérative révision progressive du système de formation, au regard des missions sensibles confiées au magistrat. "Nous avons une expérience amère sur ce sujet, car la mission du magistrat est délicate et sensible et ne se limite pas seulement aux informations juridiques", a-t-il indiqué, ajoutant que le magistrat n'est pas un fonctionnaire ordinaire d'où la nécessité d'accorder un intérêt particulière à sa formation. Il a estimé dans ce contexte que la forma-

tion de quelque 416 magistrats en trois années seulement, était "inconcevable et ne relève pas de sérieux", M. Zeghmati a affirmé que la magistrature avant qu'elle ne soit une connaissance des lois, est "une question de morale et d'une éducation riche et aussi de moyens".

Rejetant les accusations portées contre les magistrats dénigrant leurs compétences, le ministre a indiqué que "c'est nous qui leur avons accordés l'opportunité de le faire".

APS

MUSTAPHA HADDAM (PORTE-PAROLE D'ABDELAZIZ BELAÏD)

Il est temps "de passer la main"

Pour M. Mustapha Haddam, porte-parole d'Abdelaziz Belaïd, candidat du Front El Moustaqbal à la présidentielle du 12 décembre prochain, seule la légitimité populaire est à même de faire sortir l'Algérie de la situation de crise "multidimensionnelle" dans laquelle elle est enfoncée.

S'exprimant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, l'intervenant n'a eu de cesse d'en appeler à la notion de légitimité pour faire passer son message. Au passage, il croit utile de souligner que son parti a eu à se présenter à l'ensemble des élections organisées dans le pays, parce que, précise-t-il, "nous ne croyons pas à la politique de la chaîne vide".

M. Haddam tient à signaler que, dès 1962, les pouvoirs qui ont eu à se succéder à la tête de l'Algérie, se sont tous appuyés sur la "légitimité révolutionnaire" pour gérer son avenir. "Pour des raisons générationnelles", il considère qu'il est temps, désormais, pour les personnes ayant bénéficié de cette légitimité "de passer la main" à travers des élections "propres et transparentes" seule habilitées, dit-il, à donner une légitimité populaire aux institutions.

Rappelant que le candidat qu'il représente est né après l'indépendance, l'intervenant juge que celui-ci connaît donc les préoccupations de sa génération et de celle qui est venue après.

Du prochain scrutin, il estime qu'il ne devrait pas être précédé du lancement de réformes, "quand on n'a pas la légitimité nécessaire". Et de s'interroger : "qui va engager ces réformes, des personnes désignées, mais désignées par qui ?"

Pour lui, il faudrait avoir une "certaines légitimité", "au plan institutionnel et constitutionnel", pour entreprendre les importants chantiers destinés à gérer la période de crise "multidimensionnelle" à laquelle est confrontée l'Etat Algérien.

A propos de la situation politique actuelle, il observe qu'après le départ de l'ancien président, le pays est en train de vivre une période de transition "qui ne dit pas son nom", suivie ajoute-t-il, par « une période de contestation » de la légitimité de ceux qui la gèrent.

De cette contestation qui s'exprime, les "mardi et vendredi", dit-il, M. Haddam pense qu'elle ne peut trouver sa réponse qu'à travers un président de la république légitimement élu.

R.N

PROJET DE LOI MODIFIANT LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Les services de sécurité réhabilités dans leur rôle de police judiciaire

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a présenté, hier à Alger devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi modifiant le Code de procédure pénale qui vise la préservation des deniers publics à travers la facilitation de la mise en mouvement de l'action publique et l'annulation des contraintes qui faisaient obstacles à la Police judiciaire lors de l'accomplissement de ses missions.

Exposant les dispositions du texte, le Garde des Sceaux a affirmé que l'amendement du Code de procédure pénale s'inscrivait dans le cadre de la "poursuite des efforts déployés par l'Etat pour préserver les deniers publics", à travers notamment la "consolidation et le renforcement du cadre juridique de lutte contre la criminalité, par l'abrogation des dispositions à effet négatif sur la mise en mouvement de l'action publique et son exercice par le ministère public d'une part, et celles faisant obstacles à la Police judiciaire lors de l'accomplissement de ses missions, d'autre part".

Pour ce faire, le projet de loi propose l'abrogation des articles 6 bis, 15 bis, 15 bis 1 et 15 bis ter Code de procédure pénale relatifs aux conditions de mise en mouvement de l'action publique pour les crimes en lien avec les deniers publics ainsi que les attributions et missions des officiers de la Police judiciaire relevant des services militaires de sécurité.

Le texte propose également l'amendement de l'article 207 relatif au contrôle par la chambre d'accusation de l'activité des officiers de Police judiciaire, notamment par la révision des mesures mise en place en vertu de la loi de mars 2017 portant habilitation des officiers de Police judiciaire à l'exercice effectif des attributions liées à cette qualité.

Mise en mouvement de l'action publique pour les crimes en lien avec les deniers publics

Les mesures prévues par le Code de procédure pénale de juillet 2015 ont vu l'introduction de la condition de la plainte préalable des organes sociaux de l'entreprise économique pour la mise en mouvement de l'action publique à l'encontre des dirigeants des entreprises économiques dont l'Etat détient la totalité des capitaux ou à capitaux mixtes, pour des faits de gestion entraînant le vol, le détournement, la dégradation ou la perte de deniers publics ou privés.

Pour M. Zeghmati, le texte dudit article, qui se voulait une sorte de protection des dirigeants des entreprises économiques, tenus à l'abri des poursuites judiciaires qui pourraient être infondées au regard de la nature de leur travail, avait des répercussions "très négatives" sur la mise en mouvement de l'action publique pour les crimes en lien avec les deniers publics.

Ces dispositions, ajoute le ministre, constituent un "obstacle" qui entrave l'activité des juridictions, en général, et du ministère public, en particulier, en raison de la position et des agissements des représentants des organes sociaux des entreprises, lesquels "s'abstiennent de porter plainte" contre les auteurs d'actes criminels, arguant de l'absence de la qualification pénale des actes objet d'enquête, qu'ils estiment, de bonne foi ou sciemment, être de simples "erreurs de gestion qui ne s'apparentent pas à des crimes", alors que cela relève des prérogatives exclusives du juge.

Cette position étant répandue chez les représentants de ces entreprises, les dispositions incluses dans l'article 6 bis constituent "une véritable entrave juridique qui se répercute négativement sur le rende-



ment du ministère public et de la Police judiciaire et réduit leur efficacité dans le domaine de la lutte contre le crime économique", a ajouté le ministre, estimant que l'abrogation de cet article et le retour aux règles et principes juridiques consacrés en matière d'enquêtes et de poursuites "est à même de renforcer la protection des deniers publics et la lutte contre les crimes financiers".

Elargissement des attributions et missions des officiers de Police judiciaire relevant des services militaires de sécurité et contrôle de leur activité

L'article 15 bis du Code de procédure pénale, introduit en mars 2017, a limité les missions de la police judiciaire des officiers et sous-officiers relevant des services militaires de sécurité aux crimes d'atteinte à la sûreté de l'Etat prévus dans le Code pénal, ce qui a réduit le rôle de cet organe dans les recherches et investigations relatives aux crimes".

La pratique sur le terrain a montré que la limitation des missions de ce service à certains crimes "a impacté négativement sur le déroulement" des investigations et des enquêtes dans des affaires de droit commun, notamment les affaires de corruption et d'atteinte à l'économie nationale, dont les crimes transfrontaliers.

Partant de ce constat, le ministre a jugé impératif d'"élargir le domaine de compétence" dans ce corps de police judiciaire pour englober tous les crimes prévus dans la législation pénale.

Quant au contrôle de l'activité des officiers de police judiciaire relevant des services militaires de sécurité, le projet de loi propose l'amendement de l'article 207 relatif au contrôle de l'activité des officiers

de police judiciaire, confié à la chambre d'accusation qui est saisie par le procureur général concernant les manquements relevés à la charge de ces officiers de police judiciaire dans l'exercice de leurs missions.

Compte tenu de la qualité de militaire dont jouissent les officiers de Police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale et des services militaires de sécurité, le Procureur général territorialement compétent se charge d'informer le Procureur général militaire sur le cas de saisine, si l'officier de police judiciaire concerné relève du corps de la Gendarmerie nationale.

S'il s'agit d'un officier de Police judiciaire relevant des services militaires de sécurité, le Procureur général près la Cour d'Alger engage les procédures de saisine de la chambre d'accusation de ladite cour, seule habilitée à trancher ce type de manquements, et ce après consultation du Procureur général militaire territorialement compétent, lequel doit émettre son avis dans un délai n'excédant pas 15 jours.

Proposition d'abrogation de la condition d'habilitation des officiers de Police judiciaire à l'exercice effectif des attributions liées à cette qualité

Ledit projet de loi présenté devant la Commission juridique, propose également l'abrogation des deux articles 15 bis 1 et 15 bis ter du Code de procédure pénale, lesquels stipulent que l'officier de Police judiciaire n'est en mesure d'exercer, de manière effective, les attributions liées à sa qualité qu'une fois habilité, sur décision du Procureur général près la Cour de justice du ressort duquel exerce l'officier en

question, et sur proposition de l'autorité administrative dont il relève.

Le même article confère cette prérogative au Procureur général près la Cour d'Alger, concernant les officiers de Police judiciaire relevant des services militaires de sécurité, a précisé le ministre, estimant que cette décision avait "impacté négativement" le fonctionnement des services de Police judiciaire en réduisant l'efficacité de leurs performances, du fait de la lenteur des procédures d'habilitation, outre la condition de renouvellement des procédures à chaque fois que l'officier concerné est transféré d'une Cour à une autre.

Mises en œuvre depuis plus de deux ans, ces dispositions étaient à l'origine de l'exclusion, des procédures d'habilitation, de nombre d'officiers de Police judiciaire, en vertu des missions qui leur sont assignées en dehors de celles de Police judiciaire, par l'autorité administrative dont ils relèvent, ou pour non accomplissement des missions de Police judiciaire de manière permanente.

Pour M. Zeghmati, cette procédure d'habilitation "a montré ses limites en matière de performances de la Police judiciaire et n'a apporté aucun plus à la qualité de ses prestations, d'où la nécessité de son annulation".

Le projet de loi prévoit, par ailleurs, l'amendement des dispositions des articles 15 et 19 du Code de procédure pénale en vue d'adapter l'appellation d'officiers et agents de Police judiciaire de la Gendarmerie nationale et des services militaires de sécurité à celle consacrée dans les textes juridiques et réglementaires régissant ces deux corps.

IRAN

Découverte d'un gisement de pétrole colossal

Le président iranien, Hassan Rohani, a annoncé hier la découverte d'un immense gisement de pétrole, qui serait susceptible d'augmenter d'un tiers les réserves prouvées de son pays, dont l'économie souffre des sanctions américaines.

Une nouvelle positive pour l'économie iranienne : «Nous avons trouvé un gisement de pétrole avec [des réserves estimées à] 53 milliards de barils», a fait savoir le président iranien Hassan Rohani, lors d'un discours à Yazd (centre de l'Iran) retransmis par la télévision publique, le 10 novembre.

«Le gisement s'étend de Bostan à Omidyeh», deux villes de la province du Khouzestan, dans le sud-ouest de l'Iran, a ajouté le chef d'Etat, selon qui «sa surface est de 2 400 km² et sa profondeur de 80 mètres».

«C'est un petit cadeau du gouvernement au peuple d'Iran», a ajouté Hassan Rohani alors que l'économie du pays souffre de l'effet des sanctions économiques rétablies contre la République islamique par les Etats-Unis, en lien avec leur retrait de l'accord international sur le nucléaire iranien. Si un mécanisme de troc (Instex), créé début 2019 pour l'Iran par les Européens, est



destiné à contourner les sanctions américaines en évitant d'utiliser le dollar, la lenteur de sa mise en œuvre a été soulignée récemment par Moscou.

Selon la dernière édition du «Bilan statistique de l'énergie mondiale» publié chaque année par le groupe pétrolier britannique BP, l'Iran dispose

des quatrièmes réserves prouvées de pétrole au monde, derrière le Venezuela, l'Arabie saoudite et le Canada, avec 155,6 milliards de barils.

UE

Vers la création d'un organe de surveillance du blanchiment

Six des principaux Etats membres de l'Union plaident en faveur de la création d'une autorité européenne de surveillance du blanchiment de capitaux par les entreprises financières.

Dans un communiqué commun, Allemagne, France, Italie, Espagne, Pays-Bas et Lettonie jugent que l'UE a besoin d'un «superviseur central» pour lutter contre les flux d'argent sale au sein du système financier du bloc.

Des organismes de prêt ont été démantelés pour blanchiment d'argent en Lettonie, à Malte et à

Chypre. Danske Bank, la plus grande banque danoise, a par ailleurs admis avoir traité par l'intermédiaire de sa filiale estonienne 200 milliards d'euros de transactions suspectes entre 2007 et 2015. De grandes banques des Pays baltes et d'Europe du Nord sont impliquées dans ce scandale financier d'une ampleur jugée inédite sur le continent.

Les échecs répétés des organismes de tutelle nationaux en matière de détection et de lutte contre le blanchiment d'argent justifient la création d'une ins-

tance européenne, estiment les six pays signataires dans leur communiqué.

«Lorsque des intérêts financiers importants sont en jeu, il existe un risque que les autorités de surveillance nationales soient directement ou indirectement influencées par des institutions ou des groupes d'intérêts surveillés», écrivent-ils.

S'ils recommandent la création d'une nouvelle instance, ils estiment toutefois que la mission pourrait être confiée à l'Autorité bancaire européenne (ABE), à condition que ses moyens soient

renforcés.

L'ABE a été réorganisée récemment pour lutter plus efficacement contre le blanchiment, mais la réforme, proposée par le commissaire européen aux Finances, Valdis Dombrovskis, ancien chef du gouvernement letton, a rapidement semblé insuffisante à de nombreux observateurs.

La France, l'Italie et l'Espagne réclament depuis des mois un renforcement de la lutte contre le blanchiment, mais l'Allemagne s'opposait jusqu'ici à des réformes plus ambitieuses.

SELON LE FMI

Un record inédit de la dette mondiale enregistré

Le record de la dette mondiale, alimentée par les secteurs privé et public, du jamais vu depuis la Seconde Guerre mondiale, a été enregistré, s'élevant à 188.000 milliards de dollars, a indiqué la directrice générale du FMI.

Le volume de la dette mondiale n'a jamais été aussi important depuis les années 40, a déclaré la directrice générale du FMI Kristalina Georgieva lors d'une conférence ce 7 novembre.

«La dette mondiale des secteurs public et privé a atteint son maximum inédit de 188.000 milliards de dollars [170.000 milliards d'euros, ndlr] ce qui constitue près de 230% de la production mondiale. Le secteur privé a largement contribué à son augmentation, représentant près des deux tiers de l'endettement total», a affirmé la DG du FMI.

Selon elle, la dette publique des pays aux

économies avancées a atteint un niveau jamais vu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. «La dette publique des marchés émergents a atteint les niveaux enregistrés lors de la crise de la dette des années 80. Et le fardeau de la dette des pays à faible revenu a fortement augmenté au cours des cinq dernières années», a souligné Kristalina Georgieva.

«Le bon côté» de la dette

D'après la DG du FMI, «le bon côté» de la dette est que «les banques continuent de jouer un rôle essentiel dans la plantation de la future prospérité», la démarche remontant aux années 3.000 av. J.-C., lorsque les emprunts avaient été fournis sous forme de semences. Les crédits avaient été ainsi remboursés pendant la récolte.

Le système moderne de crédit permet d'aider des familles à acheter une habitation, ou favoriser l'investissement de nouveaux projets d'affaires, voire aider certains pays à augmenter leurs capitaux supplémentaires pour stimuler la croissance et l'emploi, ce qui représente un avantage de la dette.

Des menaces sur l'économie mondiale

Pendant, le niveau actuel de l'endettement menace la stabilité économique, «de nombreux pays, entreprises et familles devenant très vulnérables suite à une dégradation brutale de la situation financière», a fait savoir la directrice générale du FMI.

Les guerres commerciales, la situation incertaine du Brexit et des risques géopolitiques figurent parmi les menaces potentielles de l'équilibre économique, selon elle.

ARAMCO

Publication du prospectus de son IPO

Aramco va vendre 0,5% de ses actions aux investisseurs individuels et le gouvernement saoudien ne cédera aucune participation supplémentaire pendant les six mois qui suivront l'introduction en Bourse du géant pétrolier, montre le prospectus rendu public samedi.

Le document ne donne aucun détail sur la part du groupe qui sera cotée ni sur les engagements des grands investisseurs. Après plusieurs faux départs, le coup d'envoi de l'IPO a officiellement été donné le 3 novembre.

L'Arabie saoudite espère lever des milliards de dollars qu'elle compte utiliser pour diversifier son économie, pour l'heure essentiellement tournée vers les exportations et de pétrole.

LA BANQUE AMÉRICAINE MORGAN STANLEY

Soupçonnée d'avoir manipulé la dette française

La banque américaine Morgan Stanley a essuyé des accusations de manipulation du cours de la dette française. L'Autorité des marchés financiers a requis une amende de 25 millions d'euros contre l'établissement. En cas de confirmation, il s'agirait d'une amende record.

Le collège de l'Autorité des marchés financiers (AMF) a requis vendredi une amende de 25 millions d'euros contre la banque américaine Morgan Stanley, accusée de manipulation de cours sur la dette française en 2015, ce qu'elle «réfute catégoriquement», indique l'AFP.

Le gendarme boursier français reproche au bureau de trading de Morgan Stanley, à Londres, d'avoir acheté en juin 2015 -en pleine crise de la dette grecque- des contrats à terme sur la dette française (OAT), ainsi que deux contrats à terme sur la dette allemande, afin de faire artificiellement grimper le cours de l'obligation française pour la vendre ensuite à meilleur coût.

Réaction de Morgan Stanley «C'est avec consternation que Morgan Stanley a pris connaissance de ces allégations et du montant de la sanction requise par le Collège de l'AMF», a réagi la banque dans un communiqué.

Si l'amende requise est confirmée, il s'agira d'un record puisque celle de 35 millions d'euros infligée il y a deux ans à Natixis AM -pour des prélèvements indus sur certains de ses fonds- et qui constituait le montant le plus élevé jamais prononcé par l'AMF, a été ramené jeudi à 20 millions par le Conseil d'Etat.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE DJELFA
COMMUNE DE DJELFA
N.L.F :170.1400.1069

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES pour Ladeuxieme fois
N° 18/2019**

Le président de l'APC de la commune de DJELFA lance un avis d'appel d'offres OUVERT avec exigence de capacités minimales pour: **Acquisition des voitures pour la commune de djelfa(14 voitures)**.
Les établissements qualifiés et intéressés par le présent avis peuvent les cahiers des charges du bureau:96 contre le paiement de la somme de 5000 DA non remboursable représentant les frais de reproduction :

- Pour l'admission de la participation le dossier doit contenir :
- 1^{er} **enveloppe : l'offre technique contenant les documents suivants :**
 - 01- déclaration à souscrire signée ,paraphée et datée.
 - 02- le Cahier des charges signé ,paraphé et daté avec un mention manuscrite " lu et approuvé"
 - 03- Mémoire technique justificatif signé , paraphé et daté
- 2^e **enveloppe : L'offre financière contenant les documents suivants :**
 - 01- Lettre de soumission signée ,paraphée et datée
 - 02- Devis quantitatif et estimatif +BPU avec délai de livraison (signées,paraphées et datées)
- 3^e **enveloppe : Le dossier de candidature contenant les documents suivants :**
 - 01-La déclaration de candidature signée ,paraphée et datée
 - 02-déclaration de probité signée ,paraphée et datée.
 - 03- statut de la société (copie)
 - 04- extrait de registre de commerce de vente en gros ou en détail (copie)
 - 05- Le bilan de l'établissement pour l'année avant la date de soumission. (copie)
 - 06- liste du matériel destiné à la livraison doté de carte grise au nom du fournisseur et assurance valide (copie)
 - 07- liste nominative des employés. (copie)
 - 08- les références professionnelles dans le même domaine de fourniture (copie)

Observation: Tous les documents fournis doivent être valides.
L'offre sera déposée le de dernier jour de la date limite des offres avant 13.30 h auprès du bureau des marchés au siège central de L'APC bureau:96,dans, un pli extérieur fermé ne portant aucune mention et portant trois plis le premier contenant l'offre technique et le deuxième l'offre financier, le troisième le dossier de candidature, le pli extérieur doit porter la mention suivante : **A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE LA COMMUNE DE DJELFA**

APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 18/2019 A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET DE JUGEMENT DES OFFRES
Pour: Acquisition des voitures pour la commune de djelfa(14 voitures).
Le délai de la présente annonce est fixé à (07)sept jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
Remarque:
Les offres ambiguës sont annulées,le présent avis tient lieu d'une invitation des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour ouvrable de la date limite du dépôt des offres à 14 h 30 au siège de la commune et si celle-ci coïncide avec un jour férié, elle sera reportée au jour ouvrable suivant .
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90 jours en plus du délai de la préparation des offres.

DJELFA LE 2019 اكتوبر 29
Le Président de l'A.P.C

LA NATION 11/11/2019

ANEP 1916024073

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE STAOUELI
COD NIF : 410020001608501052
N° 244 /2019

STAOUELLE : 03 NOV 2019

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DU MARCHE N°25/2019**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15 -247/du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'APC de STAOUELI informe l'ensemble des soumissionnaires concernant l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N°19/2019 paru sur les quotidiens nationaux « الحور » le 01/09/2019 et « La nation » le 02/10/2019 et le BOMOP, relatif à l'opération suivante:

« Travaux d'aménagement des trottoirs de la route reliant la RN11 vers Khalti »

Que les résultats d'analyse et la proposition de l'attribution du marché sont comme suit :

Désignation de l'entreprise	COD NIF	Montant de l'offre en DA/TTC	Montant corrigé en DA/TTC	Délai d'exécution	Note technique	Critères ayant permis le choix
EGTPH BELDI Nouredine	178182400553123	23 477 510,00 DA	27 654 410,00 DA	05 mois	50 Pts	Offre moins disante

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les soumissionnaires qui contestent ce présent choix peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés compétente de la commune de Staoueli dans un délai de 10 jours (10) à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP).

Tous les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du siège de l'A.P.C de Staoueli (Bureau des Marchés) dans au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché

LE PRESIDENT DE L'APC

LA NATION 11/11/2019

ANEP 1916024007

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

وزارة السكنى والعمران والبنية التحتية
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
مديرية السكن والبنية المعمارية والبنية التحتية
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BEJAIA

**AVIS D'ANNULATION
DE L'ATTRIBUTION PROVISoire**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Béjaia, informe les entreprises soumissionnaires au titre de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 03/2019 du 06/05/2019 que le marché attribué provisoirement publiés dans les quotidiens nationaux en arabe dans le quotidien « EL HAYATE » et en français dans le quotidien « LA NATION » en date du 13/06/2019» à l'entreprise ETB TCE BTPH HADJADJ FAHIMA relatif à la réalisation des travaux de VRD primaires et secondaires de 04 POS.

Site : boulevard AAMRIW - stade OPOW -TAZABOUDJT.
Lot N°03 : Travaux d'aménagement urbain tronçon ROUSSEL-TAJABOUDJT.

Est annulé.

LA NATION 11/11/2019

ANEP 1916023800

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERODJ
DAIRA DE BORDJ GHEDIR
COMMUNE DE GHAILASSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03/2019

N° D'identification Fiscale : 098434325070616

*Conformément aux dispositions de décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public. et des délégations des services publics

* Le Président de l'A.P.C de Ghailassa lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales en vue d'AMENAGEMENT CHAABA SOUADEK COMMUNE DE GHAILASSA

Les entreprises concernées et qualifiées dans le domaine de l'hydraulique active principale 5^{ème} degré et plus peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de : 4000 DA .

Les offres doivent comporter : - un Dossier de candidature, une offre technique et offre financière.

"A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLUS FT D'EVALUATION DES OFFRES"

NOM DE L'OPERATION:.....

-les offres sont déposées au siège de la commune de Ghailassa (bureau du marches publiques).

01/Le dossier de candidature contient

- * une déclaration de candidature.
- * une déclaration de probité.
- * les bilans financiers des trois (2016-2017-2018) dernières années.
- * Une copie conforme de Registre de commerce + NIF + NIS
- * Les attestations de mise à jour (CASNOS -CMAS-CACCOBATI)
- * Le casier judiciaire n° 03 du signataire
- * Une copie conforme de l'Extrait de rles valable
- * le statut du soumissionnaire (FURL SARL ET SNC SPA)
- * Une copie du dépôt des comptes sociaux des sociétés 2018 (en cas du : FURLSAR ET SNC SPA)
- * les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- * référence professionnelles.
- * le certificat de qualification et de classification professionnelle

02/ Offre technique contient

- *- Une déclaration à souscrire .
- *- mémoire technique justificatif
- *- le cahier du charge portant à la dernière page la mentions manuscrite « lu et accepte ».
- *- planning des travaux

03/ Offre financière contient

- * lettre de soumission
- * bordereau des prix unitaire
- * devis quantitatif et estimatif
- la durée de préparat on des offres est fixée à dix jours (10 jours) à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les journaux ou dans le site des marchés publiques .
- les offres sont déposées au siège de la commune de Ghailassa (bureau du marches publiques).
- Le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres (13.00 h -23h30) .
- le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00h si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Ghailassa le
Le Président de L'A.P.C

LA NATION 11/11/2019

ANEP 1916024216



PAGE RÉALISÉE PAR SID ALI NACERI

SÉTIF

Recrutement prochain de 20 nouveaux assistants dentistes



Les structures de santé de la wilaya de Sétif seront renforcées par 20 nouveaux postes réservés aux assistants dentistes, a-t-on appris samedi auprès de la directrice locale de la santé et de la population (DSP).

L'opération est inscrite dans le cadre des efforts visant l'amélioration des prestations de services du secteur de la santé publique et

la prise en charge des malades, tout en contribuant à la réduction du déficit signalé en la matière, a précisé, Mme. Dalila Ben El Mir.

L'annonce du concours d'ouverture de ces nouveaux postes d'emploi, a été faite la semaine dernière, a révélé la même responsable.

Le dépôt des dossiers des candidats désireux participer à ce concours a été entamé le 5 no-

vembre à l'institut national de formation supérieure paramédicale, a-t-elle fait savoir, soulignant que l'opération se poursuivra jusqu'au 25 novembre prochain en attendant l'organisation du concours le 19 décembre prochain.

Le concours concerne tous les candidats ayant le niveau de troisième année (3) d'enseignement secondaire, selon la même source.

A signaler que plusieurs opérations visant l'amélioration et la promotion des services sanitaires dont l'acquisition d'équipements médicaux nécessaires pour une meilleure prise en charge des patients, la création de nouveaux services médicaux et le renforcement de l'encadrement médical figurent également dans le même cadre.

TÉLÉPHONIE ET INTERNET

Plusieurs projets d'envergure lancés à Ghardaïa

Plusieurs projets de déploiement et de modernisation du réseau en fibre optique de la wilaya de Ghardaïa ont été lancés afin d'améliorer la qualité de service en matière de téléphonie et d'Internet haut et très haut débit, a-t-on appris samedi auprès de l'antenne locale d'Algérie Télécom (AT).

"Il s'agit de nouveaux projets de raccordement par liaison en fibre optique de la wilaya de Ghardaïa aux wilayas voisines et de renforcement des liaisons existantes par des câbles encore plus résistants et permettant un plus grand débit", a précisé à l'APS M. Mohamed Maatallah, directeur opérationnel d'AT lors d'une visite organisée au profit de journalistes de la presse nationale au niveau de ses infrastructures du sud.

Ces actions "traduisent le souci de la tutelle d'étendre et de moderniser le réseau des télécommunications par fibre optique", a-t-il ajouté, indiquant que l'objectif de ces opérations "consiste en l'augmentation de la bande passante du Backbone national des wilayas en question en vue de sa sécurisation, l'amélioration de la qualité de services et l'interconnexion de l'ensemble des localités même les plus reculées".

Parmi ces projets figurent notamment le lancement des travaux de modernisation de la ligne en fibre optique Ghardaïa-Tamanrasset sur une distance de plus de 400 km qui consiste en la pose d'un autre câble en fibre optique "plus performant" et "plus sécurisé" en parallèle à l'existant, a expliqué la même source.

Il a annoncé le lancement d'une étude pour la réalisation d'une liaison en fibre optique Ghardaïa-El Bayadh sur 370 km, ainsi que le lancement récent des travaux de raccordement en fibre



optique de la wilaya de Ghardaïa avec Laghouat en passant par Berriane (80 km).

Il a fait savoir que la wilaya de Ghardaïa sera reliée à sa voisine Adrar par deux câbles en fibre optique. Le premier, de 200 km, est "en cours d'achèvement", et le second de 350 km, "est en cours de réalisation".

Le projet de modernisation de la liaison en fibre optique Ghardaïa-Ouargla sur une distance de

200 km est, quant à lui, "en phase d'achèvement", a-t-il noté, annonçant la livraison des travaux de l'autre liaison Ghardaïa-Ouargla via Zelfana et Grara (160 km). Concernant les actions d'AT au niveau de Ghardaïa, le même responsable a fait savoir que 80 km de fibre optique reliant le chef lieu de wilaya à Metlili, Sebeeb et Mansourah sont "en cours de modernisation" et 70 km à Hassi ghanem "en cours de

réalisation".

M. Maatallah a, par ailleurs, précisé que le nombre d'abonnés à la téléphonie fixe s'élève à 46.000 clients, à l'ADSL à 32.200 clients et à la 4G LTE à 13.000 clients, faisant savoir que 145 appareils MSAN (Multi-Service Access Node) ont été déployés à travers la wilaya et que 15 nouvelles stations 4G LTE sont en

cours d'installation pour renforcer les 25 stations existantes.

AT dispose, dans la wilaya, de 3 agences commerciales (El Menia, Ghardaïa et El Grara) et 7 points de présence (Metlili, Berriane, Ben Ghanem, Dhaya Bendhahoua, El Atteuf et Hassi lafhal). Il est prévu l'ouverture prochaine d'un autre point de présence à Hassi El Gara.

MILA

Remise des clés de 50 LPA dans la commune de Chelghoum Laid

50 logements de type promotionnels aidés (LPA), réalisés au plan d'occupation du sol (POS) N 4 de la commune de Chelghoum Laid (Mila), ont été remis samedi à leurs bénéficiaires.

S'exprimant lors de la cérémonie de remise des clés, le chef de daïra de Chelghoum Laid, Lakhdar Ras Ladjbel, a indiqué que l'attribution de ce quota a coïncidé avec la célébration du Mawlid Ennabawi (la naissance du prophète de l'Islam Mohamed QLSSSL), avant d'appeler les bénéficiaires à œuvrer aux côtés des autorités locales pour la préservation de l'environnement dans la nouvelle cité.

Un lot d'habitat de 340 loge-

ments relevant des formules LPA (logements promotionnels aidés) et LSP (logements sociaux participatifs) sera distribué "incessamment", soit à partir de la fin de l'année en cours jusqu'au mois de septembre 2020, a fait savoir le responsable, soulignant que le quota de 140 LSP, en voie de parachèvement au POS N 4, ainsi qu'un total de 50 unités LPA seront livrés au mois d'avril prochain.

Aussi, un quota de 100 unités d'habitat relevant de la formule LPA sera distribué avant la fin de l'année en cours, a révélé le responsable, ajoutant que 50 autres logements de la même formule seront attribués "au mois de septembre 2020".

OUARGLA

Plus de 1.800 femmes bénéficient de microcrédits ces dix dernières années

Au moins 1.827 femmes ont bénéficié durant ces dix dernières années de micro-crédits dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) à Ouargla, a-t-on appris auprès des responsables de cet organisme.

Ce dispositif a suscité, depuis 2004, l'engouement des femmes au foyer qui représentent un taux de 64 % sur l'ensemble des bénéficiaires, a précisé à l'APS la chargée de la formation et de l'accompagnement au niveau de l'antenne locale de l'ANGEM, Djamilia Chebicheb.

Elle a souligné que cet engouement est justifié par les avantages et les facilités accordées par l'ANGEM au profit des porteurs de projets y compris cette catégorie.

Il s'agit, en outre de plusieurs femmes diplômées d'universités désirant investir dans certains créneaux économiques adaptés aux besoins du marché local, à l'instar de l'aquaculture et de l'industrie des cosmétiques à base des dattes et ses produits dérivés, a-t-elle ajouté.

Parmi ces porteuses de projets

ayant déposés leurs dossiers au niveau de l'ANGEM à Ouargla, sept ont bénéficié de micro-crédits destinés notamment à l'équipement de cabinet d'avocats, de bureaux d'études et pharmacies, a-t-elle fait savoir.

La majorité des micro-projets ont été financés à la faveur d'un montant global estimé à plus de 125,5 millions de dinars, selon la même responsable, signalant que 20 autres projets sont en voie de financement.

Pour sa part, le coordinateur de l'ANGEM à Ouargla Djilal Gana, a affirmé que sur 750 dossiers de la formule de financement

triangulaire (bénéficiaire-banque-agence) déposés au niveau du comité de wilaya, au moins 550 micro-projets ont été avalisés par les banques.

Le nombre de micro-projets de la formule de financement triangulaire a atteint à ce jour les 200 projets, a ajouté M. Gana.

Généralisant près de 6.700 nouveaux emplois au profit de la main d'œuvre locale notamment, ces projets se répartissent sur différents types d'activités, dont les services, l'informatique, les ateliers de couture, la mécanique, la soudure, la menuiserie de l'aluminium et autres, a-t-il fait savoir.

ANNABA

Production prévisionnelle de plus de 15.000 quintaux d'olives

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Annaba prévoit d'atteindre une production de plus de 15.700 qx d'olives, au terme de la campagne de collecte oléicole 2019, a-t-on appris samedi auprès de cette direction.

Un total de 764 hectares de vergers oléicoles est ciblé par cette campagne de collecte oléicole, selon la même source qui a indiqué que cette année verra une augmentation du rendement des oliviers en comparaison aux cinq

dernières années passant ainsi de 15 à 20 quintaux/hectare.

Les services de la DSA ont par ailleurs fait savoir que 80% de la production oléicoles des communes de Berahel, Chetaïbi, Oued Laâneb et Triat seront orientés à la production prévisionnelle de 13400 litres d'huile d'olive.

Avec un rendement de 18 litres/hectare, la production totale d'huile d'olive connaîtra une augmentation remarquable par rapport aux dernières années. celle-ci devra passer

de 1500 hectolitres à 2291 hectolitres, a-t-on souligné.

L'évolution de la filière oléicole dans la wilaya d'Annaba est à mettre au crédit du programme de plantation d'arbres fruitiers mené conjointement par la DSA, mais également à l'accompagnement apporté en permanence aux agriculteurs à travers la tenue de plusieurs sessions de formation sur le suivi de l'itinéraire technique, a souligné la même source.

BECHAR (GROUPE HÔTELLERIE, TOURISME ET THERMALISME)

Campagne promotionnelle des offres de ses structures hôtelières

Le groupe public hôtellerie, tourisme et thermalisme, (HTT) a lancé en ce début de la saison touristique dans le sud, une campagne nationale promotionnelle des offres de ses structures hôtelières dont plusieurs relèvent de sa filiale hôtelière "El Aurassi", a-t-on appris auprès du président directeur général (PDG) de cette chaîne à Bechar.

"Nous avons lancé depuis le début de l'actuelle saison touristique dans le sud une campagne nationale promotionnelle des offres et prestations de nos structures hôtelières dans les wilayas du sud du pays au profit des touristes nationaux et étrangers", a déclaré à l'APS M. Lamri Abdelkader en marge de la visite de travail du ministre du tourisme et de l'artisanat dans cette wilaya.

"Des offres promotionnelles et préférentielles sont proposées par nos seize (16) unités hôtelières situées dans les différentes villes du sud Bechar, El Ménée, Ouargla, M'sila, Ain-Salah, Tougourt, El Oued, Biskra, Boussaada, Ain-Sefra, et Timimoun", a-t-il signalé.

"Notre offre promotionnelle avec des prix variant de 6.400 à 10.564 DA, la journée tout compris, vise en plus des particuliers, les tours opérateurs et agences de voyages, en charge de la commercialisation et de la promotion de la destination Sud, sur le territoire national", a indiqué pour sa part la chargée de communication et de marketing du même groupe public.



"La commercialisation de nos produits touristiques dans le sud du pays, se fera à travers l'élaboration de conventions de par-

tenariats entre les unités du groupe et les différents organismes de promotion de la destination saharienne, dans le respect des at-

tributions de chacun et ce dans l'unique souci du développement de la destination Sahara en cette saison touristique hivernale", a

expliquée Mme Lilia Mataïi.

"Une campagne similaire est prévue pour les saisons estivales et climatiques", a-t-elle ajoutée.

TIZI-OUZOU (PREMIÈRE RENCONTRE SUR LA VANNERIE)

Les artisans posent le problème de la commercialisation

Les artisans vanniers qui participent à la première rencontre sur la vannerie qui s'est ouverte ce samedi à la maison de la Culture Mouloud Mamméri de Tizi-Ouzou, ont soulevé le problème de commercialisation de leurs produits.

Les artisans Slimane Tamoud, Iratni Slimane, Saheb Fazia et Betrouni Tassadit, ont tous observé que ce problème de commercialisation, est lié à l'absence d'un marché permanent pour l'exposition et la vente des objets de l'artisanat, à cela s'ajoute, l'absence d'un événement (fête ou festival) qui serait exclusivement dédié à cet artisanat à l'instar de ceux destinés à la promotion de

la tapisserie, la poterie et la bijouterie traditionnelles, ont-ils souligné.

Les quelques ventes effectuées par ces artisans se font lors des foires artisanales qui sont "une opportunité" pour faire la promotion de ce métier, mais auxquelles ils ne peuvent pas toujours participer car beaucoup d'entre eux ne disposent pas d'une carte d'artisans, vu que ce métier est souvent pratiqué par des femmes au foyer ou des retraités, ont-ils observé.

Ces mêmes vanniers se sont aussi inquiétés de l'absence d'une relève pour assurer la sauvegarde de ce métier qui tend à disparaître, du temps qu'il exige tout d'abord

d'aller chercher la matière première en forêts et ensuite fabriquer l'objet en question, à cela s'ajoute la rareté de la matière première notamment de l'osier. "Plutôt qu'un métier, la vannerie est une passion et une occupation pour nous", se sont-ils accordés à dire.

À l'ouverture de cette rencontre de trois jours, organisée par la direction de la Culture en collaboration avec celle du Tourisme, la directrice de la Culture Nabila Goumeziane, a observé que cette manifestation qui coïncide avec la célébration de la Journée nationale de l'artisan, a pour but la promotion de ce métier ancestral et la préservation de ce patrimoine culturel.

EL BAYADH (IRRIGATION AGRICOLE)

Plus de 200 bénéficiaires des eaux du barrage de Brizina

Plus de 200 bénéficiaires des eaux du barrage de Brizina (El Bayadh) destinées à l'irrigation ont été recensés, a-t-on appris mercredi lors de la visite du wali, Kamel Touchene dans la daïra de Brizina.

Les responsables locaux de l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID) ont indiqué au wali, que ce barrage d'une capacité de stockage de 123 millions de mètres cubes, emmagasine actuellement plus de 11 millions m3 d'eaux pour l'irrigation de 1.700 hectares de terres agricoles dont plus de 900 ha au périmètre agricole de Dhayet El Bagra, 33 ha à l'oasis

de Brizina et 15 ha à Essaba.

Le wali a donné instruction d'accorder la priorité dans la répartition des eaux du barrage aux agriculteurs et promoteurs pour entamer des travaux d'exploitation des terres au titre du soutien au secteur agricole. Les responsables de l'ONID œuvrent à élargir la liste des bénéficiaires des eaux, surtout devant la hausse du nombre d'investisseurs dans le secteur agricole de la wilaya. Leur nombre à Brizina est de 130 investisseurs agricoles exploitant une surface agricole globale de 40.000 ha alors que celui des agriculteurs sur une surface de 800 ha est supérieur. Le nombre de puits a atteint 300 dont 7 forages, selon le chef de la subdivision agricole de Brizina. Par ailleurs, le wali a instruit les responsables des projets de réalisation d'une piscine de proximité et de la maison de jeunes à El Ghassoul de les livrer dans les brefs délais. Le taux d'avancement des travaux de leur réalisation a atteint 70 pc.

Dans la commune de Kerakda, le chef de l'exécutif s'est enquis de l'opération d'aménagement urbain qui s'achèvera avant la fin d'année en cours, exhortant d'accélérer les procédures administratives pour le lancement de la maintenance du chemin vicinal 2 reliant le village de Ouafak à la commune de Kerakda.

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ILLICITES À SKIKDA

La direction de distribution d'électricité et de gaz de Skikda a subi des pertes évaluées à près de 604 millions de dinars depuis le début de l'année 2019, suite aux branchements illégaux aux réseaux électriques, a affirmé, mercredi, le directeur de la distribution de Skikda, Mebarek Ghanasse.

Le responsable a précisé, à ce propos, que cette même direction a enregistré au cours de cette période, une perte d'environ 151 Gigawatt (GW) d'électricité du fait de ces pratiques observées dans les différents bidonvilles de la wilaya. Il a également ajouté que ces branchements illégaux concernent les quartiers précaires comme le "Lac des oiseaux" et Bouabbaz

Près de 604 millions DA de pertes en 2019

à Skikda, Laârayès dans la commune de Filfila, en plus des bidonvilles d'El Harrouch et Collo, ainsi que Diar El Zitoune et Ras El Ma à Azzaba. Le même responsable a souligné, en outre, qu'une augmentation de 8,2% des pertes dues à ces raccordements anarchiques a été enregistrée cette année par rapport à l'année précédente à la même période, faisant savoir que la direction mène des campagnes de sensibilisation à ce sujet dans divers quartiers précaires en attendant la distribution de nouveaux logements sociaux pour éradiquer totalement les bidonvilles. Depuis le début de l'année, a-t-il soutenu, la direction de distribution d'électricité et de gaz de Skikda a enregistré 3

vols de câbles en cuivre servant au transport de l'électricité, totalisant 1.690 mètres, à Boutib dans la commune de Sebta, Laâouebed dans la commune de Bekkouche Lakhdar et Gribissa à Azzaba.

Par ailleurs, les créances de la Société vis-à-vis de ses clients, y compris les administrations, sont estimées à 1,5 milliard de dinars, malgré les campagnes de sensibilisation effectuées à cet égard, a révélé M. Ghanasse, rappelant que l'entreprise compte 211.000 abonnés au réseau électrique et 104.000 autres au réseau de gaz naturel. Il a ajouté, par ailleurs, que 10 affaires ont été transmises à la justice en 2019.

**Espace
réservé
à la pub**



Page réalisée par: L.Amine

ONZE-TYPE AFRICAINE DE L'ANNÉE

Dix Algériens parmi les nominés



Dix footballeurs algériens figurent dans la liste pour composer la meilleure équipe africaine 2019, dont la cérémonie de remise du trophée aura lieu le 7 janvier 2020 à Hurghada (Egypte), a indiqué samedi soir la Fédération algérienne de football (FAF).

Il s'agit de : Raïs M'Bolhi (Gardien/Ettifaq FC), Youcef Atal (Latéral droit/OGC Nice), Faouzi

Ghoulam (Latéral gauche/SSC Napoli), Aïssa Mandi (Défenseur central/Bétis Séville), Ismaël Bennacer (Milieu/AC Milan), Sofiane Feghouli (Milieu/Galatasaray), Riyad Mahrez (Milieu/Manchester City), Youcef Belaïli (Milieu/Al Ahli), Baghdad Bounedjah (Attaquant/Al-Sadd SC) et Islam Slimani (Attaquant/AS Monaco).

La meilleure équipe africaine 2019

sera issue du vote des joueurs eux-mêmes, selon le principe qui régit le World Best 11. Outre l'élection de l'Onze-type de l'année, la Confédération africaine de football (CAF) procédera lors de ladite cérémonie à la remise du trophée du meilleur joueur africain, dont la liste des nominés n'a pas été encore rendue publique, et d'autres distinctions.

Bien que champions d'Afrique en

titre et évoluant dans des clubs professionnels à l'étranger, les nominés algériens pour l'équipe-type CAF-FIFPro Afrique de l'année seront quand même confrontés à une rude concurrence.

Les organisateurs ont en effet retenu plusieurs autres candidats intéressants dans les différents postes. Les résultats seront annoncés le 7 janvier à Hurghada.

FOOTBALL / FRANCE / LIGUE 1

Icardi sauve (encore) la mise au PSG

Entré en fin de match, l'attaquant argentin a sorti son équipe du piège qui le guettait à Brest (2-1). Sans briller, Paris s'est relancé.



L'assuré sur le banc au coup d'envoi, Mauro Icardi s'est encore mué en sauveur pour le PSG ce samedi. Incorporé par Thomas Tuchel alors que son équipe était dans le dur, le joueur prêté par l'Inter a fait mouche sur son deuxième ballon touché. Grâce à lui, Paris a échappé à une deuxième contre-performance consécutive en Ligue 1.

Un Paris petit bras

Le PSG ne retient pas les leçons de ses sorties manquées. Une semaine seulement après avoir chuté contre Dijon, les champions de France ont donc bien failli se faire accrocher à Brest. Contre une formation finistérienne aux moyens limités mais à l'état d'esprit irréprochable, l'équipe de Thomas Tuchel a montré un visage indigne de son statut. Pourtant, une fois de plus, elle était devant au tableau d'affichage avant de se laisser endormir au cœur d'une seconde période d'un faible niveau. Angel

Di Maria avait ouvert le score à la 39e, avec une louche victorieuse sur Laursonneur.

Navas se blesse à l'échauffement

Kylian Mbappé et Keylor Navas (blessés), n'étaient pas là au coup d'envoi. Mais, ces absences ne suffisent pas à elles seules pour expliquer la prestation moyenne des joueurs de la capitale, et en particulier après la pause où ils ont été trop peu menaçants, avec peu d'intensité dans le jeu et une agressivité réduite dans les duels.

Le Stade Brestois y a cru

Logiquement, ce rendement défaillant n'est pas resté sans sanction pour le PSG. A la 72e minute, et en conclusion d'une remarquable remontée de balle des Brestois, Samuel Grandsir est venu tromper Sergio Rico à ras de terre. Les locaux sont à saluer pour cette merveille de contre, mais l'action met surtout en exergue la lenteur et le manque de concentration de la

défense parisienne. Des maux qui étaient déjà présents lors du faux-pas à Dijon. L'ancien monégasque a donc égalisé pour Brest, et Haris Belkebla n'était pas loin de marquer un deuxième but pour les siens à la 76e. Sergio Rico s'était bien couché pour éviter le pire côté parisien. En fin de match, Gaëtan Charbonnier a également été proche de trouver la faille.

Un nul décevant mais tout à fait logique pendant au nez des Parisiens, avant donc l'entrée victorieuse d'Icardi. Contrairement à Cavani, auteur d'une seule (semi) occasion durant tout le temps qu'il a passé le terrain (65e), l'Argentin n'a pas eu à se faire prier pour libérer ses coéquipiers. Grâce à lui, Paris récolte un succès important, ne serait-ce que sur le plan psychologique. Car, il aurait été bien ballot de s'incliner une deuxième fois de suite face à une formation de seconde moitié de tableau et juste avant la trêve internationale.

ESPAGNE / LIGA

Un Messi stratosphérique relance le Barça

Lionel Messi a encore fait étalage de toute sa classe, samedi soir lors d'une sortie avec le Barça contre le Celta. Dans son jardin de Nou Camp, «La Pulga» a fait parler la poudre en signant son 34e triplé en Liga (52e en tout). Et quel triplé ! Inspiré et plus adroit que jamais sur les phases arrêtées, il a mis deux coups francs directs, et ce à deux minutes d'intervalle seulement. Un festival qui fut un régal pour tout amateur du ballon rond sur la planète.

Messi transforme en or tout ce qu'il touche

L'Argentin a d'abord transformé un pénalty dans ce match. On jouait la 23e minute et ce fut un échauffement pour celui qui allait ensuite illuminer la partie par son génie. Le temps pour le Celta de revenir à la marque. Lucas Olaza trouvait la faille sur coup franc pour les Galiciens. Le maître des lieux a-t-il été froissé qu'un joueur adverse lui vole la vedette chez lui et dans

son exercice de prédilection ?

Juste avant que les deux équipes ne regagnent le vestiaire, le capitaine brésilien a répondu du tac au tac au latéral adverse, en faisant la différence sur un coup franc enroulé de 20 mètres. Ruben Blanco, le gardien des visiteurs, a eu beau se détendre de tout son long, il n'a pas pu arrêter le tir. Bis repetita juste après le retour des vestiaires, avec quasiment une copie conforme du but précédent. La distance et la trajectoire étaient similaires et pourtant le résultat est resté le même. Les supporters blaugrana se sont alors tous levés pour saluer l'extra-terrestre et profiter de ce qui s'apparentait à un véritable moment de grâce.

Avec ces trois banderilles, Messi a égalé Cristiano Ronaldo au nombre de triplés inscrits en Liga. Et, ça ne serait pas un grand risque de pris que d'affirmer qu'il va très bientôt le battre. En outre, il a dépassé pour la 11e fois de suite le total de 40 buts réussis dans une année civile (42 en 2019).

Griezmann, lui, a eu du mal

En plus de son triplé, Messi aurait pu avoir à son débit une passe décisive. Mais, à la 62e minute, Antoine Griezmann a raté son offrande en butant sur le gardien adverse. Et, dix minutes plus tard, le Français s'est montré trop altruiste en rendant le cuir à son coéquipier plutôt que conclure lui-même. Qu'à cela ne tienne, ces quelques échanges entre les deux joueurs serviront de réponse à ceux qui évoquent un problème entre eux. L'international tricolore peut quand même se sentir frustré au sortir de ce match, où il a été beaucoup moins en réussite que son illustre coéquipier.

Le match s'est achevé sur un score de 4-1 après que Sergio Busquets a marqué son premier but en Liga depuis deux ans. En gagnant aussi largement, le Barça double le Real au classement et reprend le fauteuil de leader. De quoi passer la trêve internationale avec le moral au plus haut.

BAYERN MUNICH

L'intérim de Flick au Bayern prolongé

Hansi Flick restera entraîneur principal du Bayern Munich "jusqu'à nouvel ordre" après la victoire 4-0 sur le Borussia Dortmund, a déclaré Karl-Heinz Rummenigge, le président du club, ce samedi. Lors de son premier match en Bundesliga comme responsable par intérim de l'équipe première, Flick a réussi à mener ses hommes vers un retentissant succès face à son grand rival. Deux buts de Robert Lewandowski, un de Serge Gnabry et un but contre son camp de Mats Hummels ont permis au Bayern de l'emporter 4-0 et valider haut la main une deuxième victoire d'affilée après celle récoltée contre l'Olympiacos en Ligue des Champions.

Le Bayern aurait sondé successivement Erik Ten Hag, Massimiliano Allegri, Jose Mourinho et Arsene Wenger dans sa quête d'un successeur à temps plein pour Niko Kovac. Wenger a annoncé vendredi qu'il s'entretiendrait avec le président Rummenigge la semaine prochaine. Cependant, il semble que Flick reste en charge pour le moment, Rummenigge déclarant à Sky: "Nous continuerons avec Flick jusqu'à nouvel ordre." Est-ce le score fleuve dans le Klassiker qui a convaincu l'état-major du club de miser sur la stabilité ? On peut l'imaginer. Lorsqu'il a été demandé ensuite à Rummenigge si Flick serait toujours sur le banc lors de la prochaine sortie en Bundesliga face à Fortuna Dusseldorf le 23 novembre, il a répondu: "Oui, vous pouvez vous attendre à ça."

ÉLIMINATOIRES EURO

Mbappé sera présent au rassemblement de l'Équipe de France

Victime d'une gêne aux adducteurs, Kylian Mbappé a dû faire une croix sur la rencontre de championnat entre Paris et le Stade Brestois. C'est déjà le 7e match cette saison que le natif de Bondy rate en raison d'un problème physique.

Mbappé est donc indisponible. Toutefois, sa participation au prochain rassemblement de l'Équipe de France, qui débute aujourd'hui, n'est pas remise en question. « Je pense qu'il sera présent », a indiqué Thomas Tuchel, le coach parisien, juste avant le coup d'envoi du match contre Brest. Une bonne nouvelle pour Didier Deschamps, même si le staff tricolore va probablement attendre d'avoir le joueur à sa disposition pour se prononcer définitivement sur son état. Tuchel a aussi affirmé lors de sa courte intervention sur Canal+ que cette légère blessure n'avait rien à voir avec le problème à la cuisse dont l'international tricolore souffrait auparavant et qui l'avait immobilisé pendant environ un mois.

ALLEMAGNE / BUNDESLIGA

Le Bayern applique son tarif contre le Borussia

Une nouvelle fois, le Bayern n'a fait qu'une bouchée de son rival, Borussia, en Bundesliga. Les Bavarois l'ont emporté sur un score sans appel de 4-0.

Bien que traversant une période très compliquée actuellement, le Bayern de Munich n'a pas eu de peines pour laminer son grand rival national du Borussia, ce samedi. Dans son fief de l'Allianz Arena, le champion d'Allemagne a complètement fait voler en éclats la bande à Lucien Favre. Au final, il y a eu quatre buts inscrits, et cela a débouché sur une véritable démonstration de force. Comme souvent ces dernières années à l'occasion de cette affiche.

La première période de ce match a pourtant été équilibrée et Robert Lewandowski a été le seul à trouver le chemin des filets. A la 17e minute, le Polonais a converti d'une tête décroisée un excellent centre du Français Benjamin Pavard, scellant pour la 11e journée d'affilée.

Le BVB est resté dans le coup jusqu'au début de la seconde période et une deuxième réalisation bavaroise signée Serge Gnabry. En conclusion d'un contre express, l'international allemand a surgi au second poteau pour cueillir un service de Thomas Muller après que Lewandowski se soit manqué sur sa reprise. A 2-0, il n'y avait plus qu'une seule équipe sur le terrain. Même s'il restait suffisamment de temps pour essayer de rebondir, Dortmund a totalement baissé les bras. A la 76e minute, une nouvelle passe décisive de Muller a permis à Lewandowski de signer son 16e but de la saison, effaçant par la même occasion un record de l'illustre Gerd Muller qui datait d'il y a 51 ans. Ça faisait 3-0 puis 4 quand Mats Hummels, un ancien du Bayern, a scoré contre son camp. Un ultime affront pour les visiteurs au bout d'une soirée qui aura ressemblé à un vrai cauchemar.

ÉQUIPE NATIONALE

Retour de Soudani et Belkebla, première pour Spano-Rahou, Halaimia et Zorgane

Le sélectionneur de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, a dévoilé hier une liste de 23 joueurs en vue des deux premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021 (CAN-2021), face à la Zambie le 14 novembre à Blida et au Botswana le 18 du même mois à Gaborone.



Cette liste, publiée par la Fédération algérienne de football (FAF), est marquée par la convocation pour la première fois de trois nouveaux noms. Il s'agit de Maxime Spano-Rahou (FC Valenciennes/France), Réda Halaimia (K Beerschot VA/Belgique) et Adam Zorgane (Paradou AC). A noter le retour en sélection de l'attaquant Hillel Soudani (Olympiakos/Grèce), écarté pendant plusieurs mois après une grave blessure au genou.

Aussi, Haris Belkebla, renvoyé de l'équipe et privé de CAN-2019 pour des raisons disciplinaires à quelques jours du coup d'envoi de la compétition, a été rappelé par Belmadi. La surprise consiste en l'absence du milieu de terrain Yacine Brahimi (Al-Rayyan SC/Qatar) et à un degré moindre

d'Hichem Boudaoui qui ne joue pas à Nice (France).

Adam Ounas (Nice), de retour de blessure, n'a pas été non plus convoqué. Face à la Zambie et au Botswana, il s'agit des premiers matchs officiels des «Verts» depuis leur consécration à la dernière CAN-2019 disputée en Egypte.

Liste des 23 joueurs :

Gardiens de but : Rais M'bolhi (Al-Ittifaq/Arabie saoudite), Azzedine Doukha (Al-Raed/Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/France).

Défenseurs : Djamel Belameri (Al-Shabab/Arabie saoudite), Aïssa Mandi (Bétis Séville/ Espagne), Maxime Spano-Rahou (FC Valenciennes/France), Rami Bense-

baïni (Borussia Mönchengladbach/Allemagne), Mehdi Tahrat (Abha/Arabie saoudite), Youcef Atal (Nice/ France), Réda Halaimia (K Beerschot VA/Belgique), Ayoub Abdellaoui (FC Sion/Suisse).

Milieux : Haris Belkebla (Stade brestois/France), Adlene Guedioura (Al-Gharafa/Qatar), Ismaïl Bennacer (Milan AC/Italie), Mehdi Abeid (Nantes/France), Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie), Ryad Mahrez (Manchester City/Angleterre).

Attaquants : Adam Zorgane (Paradou AC), Islam Slimani (AS Monaco/France), Andy Delort (Montpellier/France), Hillel Soudani (Olympiakos/Grèce), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/Qatar), Youcef Belaïli (Al-Ahly/Arabie saoudite).

LIGUE 1 (10E JOURNÉE)

Le CSC fait chuter le CRB

Le coleader du championnat, le CR Belouizdad, n'a pu passer avec succès le difficile obstacle dressé par le CS Constantine qui a réussi à lui infliger sa première défaite de la saison, et qui recolle au peloton de tête en compagnie du MC Oran petit vainqueur du NC Magra, alors que le « Clasico » de cette journée, MCA-JSK, est programmé pour mercredi prochain, en raison de la participation du « Doyen » aux 8e mes de finale de la Coupe arabe des clubs champions.

La défaite du CRB devant le CSC a été le fait saillant de cette journée. Un magnifique but de Benayada (36e) a scellé le sort de cette rencontre qui a vu le coach belouizdadi, Abdelkader Amrani, tomber devant son ancien club constantinois.

Ce succès ô combien précieux permet aux « Sanafirs » de revenir dans la course en s'installant à la 5e place (15 pts), à une longueur du duo, MC Oran-JS Saoura, vainqueurs respectivement du NC Magra (1-0) et de l'US Biskra (2-1).

Si les Oranais ont fait l'essentiel en se contentant du but de Frifer (38e), par contre les gars de la Saoura, lourdement battus en match retard par l'USM Alger (1-4), ont du attendre la 2e mi-temps pour renverser une situation fort compromise. Menés dès la 7e minute par un but de Messaadia, ils ont fait appel au punch de Hamia auteur du doublé (56e et 66e sur penalty) pour s'assurer les 3 points de la victoire et garder ainsi le contact avec le groupe de tête. Le derby algérois, USM Alger – NA Hussein-Deu,

s'est terminée sur un score vierge (0-0). Les deux équipes ont réussi l'exploit de rater chacune un penalty. D'abord, l'USMA par Cherifi (70e) puis le NAHD par Yaya (90e). Un nul qui arrange beaucoup les plus les « Sang et Or ».

Les deux équipes des « Hauts-plateaux » ont gagné ce samedi. Le CABB Arreridj devant le Paradou (2-0) et l'ES Sétif face à l'USM Bel-Abbes (2-1). Une victoire qui leur permet de respirer beaucoup mieux et se dégager de la zone rouge dans laquelle s'enlissent dangereusement l'US Biskra (9 pts), l'ASO Chlef et le NC Magra (8 pts) et le Paradou (7 pts). Ce dernier est beaucoup plus préoccupé par son aventure africaine en se qualifiant avec brio pour la phase des poules.

GALATASARAY

Premier but de la saison pour Sofiane Feghouli

Muet depuis le début de saison, l'international algérien Sofiane Feghouli a débloqué son compte-but, ce samedi, lors de la victoire de son équipe Galatasaray sur la pelouse Gaziantep (2-0), dans le cadre de la 11e journée de la Süper Lig Turque.

Sans victoire à l'extérieur depuis le

30 août dernier, les Sang et Or, ont pris l'avantage à la 21e minute de jeu grâce à Bayram d'une superbe frappe.

Malgré quelques situations chaudes pour les locaux, les hommes Fatih Terim parviendront à doubler la mise juste avant la pause par l'intermédiaire de Sofiane Feghouli.

A la réception d'un centre de Tasdemir au second poteau, l'ancien joueur de West Ham a glissé la ballon au fond des filets, signant ainsi son premier but en championnat turque depuis le 19 mai dernier.

Ce succès permet aux champions en titre de revenir à deux points du leader Sivasspor.

AS MONACO

Slimani signe sa huitième passe décisive de la saison

Le retour d'Islam Slimani a fait beaucoup de bien au club de la Principauté. Absent lors des deux dernières sorties de l'AS Monaco pour cause de blessure, l'attaquant algérien Islam Slimani a signé son retour par une passe décisive, ce samedi soir, lors de la victoire face à Dijon (1-0), à l'occasion de la 13e journée de la Ligue 1 française.

Battu à Saint Etienne le week-end dernier, le club de la Principauté a retrouvé la joie de la victoire grâce à un but de Golovin juste avant la pause.

Servi par Slimani, l'international russe a inscrit l'unique réalisation de la rencontre d'une superbe volée. Meilleur passeur du championnat, l'ancien belouizdadi comptabilise désormais neuf offrandes. Il cédera sa place à un quart d'heure du terme de la rencontre à Jean-Kevin Augustin sous les applaudissements des fidèles de l'ASM présents à Louis II.

Ce succès permet à Monaco, de prendre provisoirement la 8e place au classement, à 3 points de la deuxième place.

AL GHARAFÀ

Sofiane Hanni buteur sur penalty

Le milieu de terrain international algérien, Sofiane Hanni a signé son septième but de la saison dans le Championnat qatari, samedi, lors de la victoire d'Al Gharafa face à Umm Salal (2-0), à l'occasion de la 10e journée.

Les hommes du technicien serbe Slavisa Jokanovic ont pris l'avantage après deux minutes de jeu seulement grâce à un but signé le Mexicain Hector Moreno.

Buteur lors des quatre derniers matches d'Al Gharafa, Sofiane Hanni a doublé la mise à la 25e minute de jeu sur un penalty obtenu, suite à une faute de main du capitaine d'Umm Salal, l'Ivoirien Sagbo.

Ce succès permet aux Jaune et Bleu de consolider leur troisième place au classement à six points du leader Al Duhail.

ALLEMAGNE

Bensebaini : Premier but et ...expulsion avec M'gladbach

Le latéral gauche algérien du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaini, a inscrit son premier but en Bundesliga, hier, face au Werder Brême lors de la 11e journée.

L'ancien défenseur du Paradou AC a ouvert le score pour les siens à la 20e minute de jeu d'une reprise de la tête sur un centre de l'international slovaque, László Bénéš.

En seconde période l'international concède un penalty, heureusement détourné par Sommer mais récolte tout de même un carton jaune. Après une seconde période honnête avec une occasion de réaliser le doublé, Ramy commet une grosse faute qui lui vaut un second carton jaune et une expulsion. Victoire de Gladbach 3 à 1 et un match de Bensebaini qui laisse un goût d'inachevé...

ANGELA MERKEL

L'Otan est "le pilier centrale de notre défense"



La chancelière allemande Angela Merkel a assuré dimanche que l'Alliance atlantique, est le pilier central de défense après la déclaration du président français Emmanuel Macron qui a jugé que l'Otan était en état de "mort cérébrale".

"L'Otan, l'Alliance atlantique, est le pilier central de notre défense", a assuré la chancelière dans son podcast hebdomadaire consacré au 64e anniversaire de l'armée allemande, la Bundeswehr. "Toutefois, il est de

plus en plus clair que nous les Européens, les Etats membres de l'UE dans l'Otan, devront prendre plus de responsabilité à l'avenir", a-t-elle ajouté alors qu'elle retrouvera dimanche soir Emmanuel Macron pour un dîner à Berlin avec le président de la République Frank-Walter Steinmeier.

Le chef de la diplomatie allemande Heiko Maas lui a emboîté le pas en affirmant dans une tribune à l'hebdomadaire der Spiegel: "Nous voulons

et avons besoin de l'Otan".

Emmanuel Macron avait jeté un pavé dans la mare en jugeant jeudi l'Alliance atlantique dans un état de "mort cérébrale". Il avait pointé du doigt l'absence de coordination avec les Etats-Unis et le cavalier seul de la Turquie, membre de l'Alliance, récemment intervenue militairement dans le nord de la Syrie. Il faut "clarifier maintenant quelles sont les finalités stratégiques de l'Otan", avait-il fait valoir.

BLANCHIMENT

Six pays de l'UE plaident pour la création d'un organe de surveillance

Six des principaux Etats membres de l'Union plaident en faveur de la création d'une autorité européenne de surveillance du blanchiment de capitaux par les entreprises financières.

Dans un communiqué commun, Allemagne, France, Italie, Espagne, Pays-Bas et Lettonie jugent que l'UE a besoin d'un "superviseur central" pour lutter contre les flux d'argent sale au sein du système financier du bloc.

Des organismes de prêt ont été démantelés pour blanchiment d'argent en Lettonie, à Malte et à Chypre. Danske

Bank, la plus grande banque danoise, a par ailleurs admis avoir traité par l'intermédiaire de sa filiale estonienne 200 milliards d'euros de transactions suspectes entre 2007 et 2015. De grandes banques des Pays baltes et d'Europe du Nord sont impliquées dans ce scandale financier d'une ampleur jugée inédite sur le continent. Les échecs répétés des organismes de tutelle nationaux en matière de détection et de lutte contre le

blanchiment d'argent justifient la création d'une instance européenne, estiment les six pays signataires dans leur communiqué.

"Lorsque des intérêts financiers importants sont en jeu, il existe un risque que les autorités de surveillance nationales soient directement ou indirectement influencées par des institutions ou des groupes d'intérêts surveillés", écrivent-ils.

THAÏLANDE

L'armée dément vouloir imposer un couvre-feu dans le sud

L'armée thaïlandaise a démenti avoir l'intention d'imposer un couvre-feu dans le sud du pays, après la récente attaque meurtrière de la rébellion séparatiste qui a fait 15 morts, rapporte dimanche la presse locale.

Après des informations sur un couvre-feu la nuit dans la région du sud, le colonel Pramote Prom-in, porte-parole du Commandement avancé des opérations de sécurité intérieure (ISOC) s'est empressé de déclarer que l'armée n'a aucune intention d'imposer un couvre-feu, relevant que la presse a mal interprété un décret paru dans la Gazette Royale (bulletin officiel).

"Le texte paru dans la Gazette royale indique qu'il est à la discrétion de l'armée de décider un couvre-feu au sud à l'avenir pour des besoins de sécurité et non que le couvre-feu a été instauré", a tenu à préciser le porte-

parole de l'ISOC à ce sujet.

"L'armée thaïlandaise a jugé inutile d'imposer un couvre-feu. Une telle mesure ne peut que semer la panique et affecter les activités quotidiennes dans le sud", a-t-il tenu à rassurer.

Quinze volontaires de la défense (supplétifs de l'armée) ont été tués, mardi dernier, dans une attaque nocturne à Yala (sud) attribuée à des rebelles séparatistes. Cette attaque serait l'une des plus meurtrières depuis l'éclatement en 2004 de l'insurrection séparatiste armée dans trois provinces au sud de la Thaïlande à majorité musulmane. Dans les trois provinces limitrophes de la Malaisie, les actions du mouvement de rébellion ces dernières années se limitaient généralement à des attentats à l'aide de bombes artisanales de faible puissance visant des installations publiques la nuit.

LÉGISLATIVES À MAURICE

Le Premier ministre dispose de 42 sièges sur 70

La coalition du Premier ministre Pravind Jugnauth, qui a largement remporté les législatives de jeudi à l'île Maurice, dispose de 42 sièges sur 70 à l'Assemblée, a annoncé la Commission électorale, qui a procédé samedi soir à la désignation des huit derniers députés parmi les "meilleurs perdants". La coalition l'Alliance Morisien (centre droit) de M. Jugnauth avait déjà obtenu vendredi soir, à l'issue du dépouillement, la majorité absolue à l'Assemblée, en remportant 38 des 62 sièges de députés élus directement. Mais la Commission électorale devait encore nommer huit députés parmi les non-élus ayant obtenu les meilleurs scores, selon un système permettant de rééquilibrer la répartition des sièges entre les communautés de ce pays de l'océan Indien. L'île Maurice est officiellement divisée en quatre groupes ethniques, selon la Constitution de 1968: les Hindous - majoritaires -, les Musulmans, les Chinois et la "population générale", composée essentiellement de métis dits créoles et de Blancs d'origine européenne. Samedi soir, la Commission électorale a attribué 4 sièges supplémentaires à l'Alliance Morisien, 3 à l'Alliance nationale (centre gauche) et un au Mouvement militant mauricien (MMM), en faveur principalement de candidats musulmans et de la "population générale". Au total, l'AM dispose donc de 42 sièges à l'Assemblée, l'Alliance nationale de 17 sièges et le MMM de 9 sièges. L'Organisation du peuple de Rodrigues (OPR), parti d'une petite île située à quelque 600 kilomètres à l'est de l'île principale, a obtenu deux sièges.

CAMBODGE

Libération d'un opposant en résidence surveillée

Le Cambodge a libéré une figure de l'opposition qui était en résidence surveillée après avoir été condamné pour haute trahison, ont rapporté dimanche des médias, citant un porte-parole du tribunal après l'échec de la tentative de son partenaire politique de rentrer au pays. Kem Sokha avait été arrêté en 2017, accusé d'avoir voulu renverser le gouvernement du Premier ministre cambodgien Hun Sen, au pouvoir depuis 1985. "Il ne peut pas voyager à travers le territoire pour le moment", a précisé un porte-parole du tribunal de Phnom Penh, Y Rin, cité par des médias. Il lui est également interdit de quitter le territoire et de prendre part à des activités politiques, selon la décision de justice qui invoque des problèmes de santé. L'avocat de Kem Sokha, Pheng Heng, a confirmé que certaines restrictions ont été levées, soulignant le manque de clarté du volet politique de la décision judiciaire. Cet opposant de 66 ans est le co-fondateur du Parti du salut national du Cambodge (PSNC) qui a été dissout par la Cour suprême du pays. Emprisonné dans un premier temps, il avait ensuite été placé en résidence surveillée et s'était vu interdire de parler à la presse. Le système judiciaire cambodgien est accusé par des groupes de défense des droits d'être contrôlé par le gouvernement de Hun Sen.

ROUMANIE

Le président sortant assuré d'un second mandat de cinq ans

Le président Roumain sortant Klaus Iohannis est donné largement favori du premier tour des élections présidentielles dimanche. M. Iohannis, élu une première fois en 2014, est quasiment assuré de remporter un second mandat de cinq ans, à l'issue du second tour, prévu le 24 novembre. Vendredi, au dernier jour de la campagne, cet ancien professeur de physique a une nouvelle fois appelé à voter contre la gauche, héritière de l'ancien système ayant dominé la vie politique depuis 1989 et accusée de corruption. La deuxième place devrait se jouer entre Viorica Dancila et Dan Barna, 44 ans, représentant d'un jeune parti pro-européen (USR), selon les sondages. Au total, 14 candidats se disputeront les voix des 18,2 millions d'électeurs. Les bureaux de vote ouvriront dimanche à 07h00 (05H00 GMT) et fermeront à 21h00 (19H00 GMT). Deux sondages à la sortie des urnes seront diffusés aussitôt.

AFGHANISTAN

Un chef local des talibans et quatre de ses hommes tués

Un chef local des talibans et quatre de ses hommes ont été tués samedi lors de frappes aériennes menées dans la province afghane de Logar (est), a annoncé dimanche le ministère de la Défense.

Ces frappes ont été menées par l'armée de l'Air vers 18h heure locale dans le district de Mohammad Agha, entraînant la mort de Waisuddin et de quatre de ses hommes, a précisé la même source dans un communiqué. Waisuddin était accusé d'avoir participé jeudi à l'assassinat de quatre juges d'un tribunal provincial de la province voisine de Pakitia dans ce même district de Mohammad Agha alors qu'ils se rendaient en voiture à Kaboul, la capitale afghane. Les talibans et les éléments du groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), ciblent souvent des responsables civils et religieux en raison de leur soutien au gouvernement. Depuis le début octobre, au moins 17 personnes ont été tuées dans des attaques ciblées à travers le pays.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DE TUNISIE

Des négociations ardues

Le parti Ennahdha, qui a remporté les dernières élections législatives en Tunisie mais sans obtenir la majorité au Parlement, peine toujours à trouver une personnalité qui dirigera le prochain gouvernement, à quelques jours de l'expiration du délai constitutionnel, mi-novembre en cours. Mais il est fort à parier que le parti islamiste optera pour son président Rached Ghannouchi, un choix à double tranchant (lire encadré).

Après l'annonce vendredi des résultats définitifs des législatives du 6 octobre en Tunisie, le parti Ennahdha, arrivé en tête du scrutin avec 52 sièges au Parlement tunisien sur un total de 217, doit proposer un chef de gouvernement "d'ici le 15 novembre", ont indiqué le parti et l'Instance chargée des élections en Tunisie (Isie).

Selon la constitution tunisienne, le président Kais Saïed a une semaine à partir de l'annonce des résultats définitifs, soit vendredi dernier, pour charger une personnalité désignée par Ennahdha de constituer un gouvernement.

Jusqu'à-là, aucun nom n'a été évoqué officiellement par la première force parlementaire, même si les médias locaux parlent clairement de Rached Ghannouchi. Engagée dans des tractations jugées difficiles en raison du refus de plusieurs partis de composer avec Ennahdha et de désaccords notamment sur le choix du chef du futur cabinet, il est probable que ce parti dirigera lui-même le nouveau gouvernement.

Pour des partis de l'opposition comme le "Courant démocrate", un chef du gouvernement "nahdaoui" sera automatiquement refusé par la majorité des députés.

Dans ce contexte, la choura, organe consultatif du parti Ennahdha, doit se réunir afin de pencher sur la composition de l'exécutif, et décider s'il confie la formation du gouvernement à un membre du parti qui pourrait être son leader actuel, Rached Ghannouchi ou à une personnalité indépendante.

"Ennahdha tient à son droit constitutionnel de diriger le gouvernement, on va voir ensemble ce week-end ce qui est envisageable", a indiqué le président de la choura, Abdelkarim Harouni.

"On va tout faire pour convaincre nos partenaires, car il faut respecter la voix des électeurs, et on fera le bilan des négociations pour voir ce qui est bon pour le pays", a-t-il assuré.

La personnalité désignée pour diriger le nouveau cabinet a un



délai d'un mois, renouvelable une fois, pour former un gouvernement qui doit être ensuite approuvé par une majorité de députés.

A défaut de majorité à l'issue de ce délai, le président Kais Saïed pourra proposer un autre chef de gouvernement. Ennahdha qui devra composer avec cinq ou six formations pour obtenir une majorité soutenant le nouveau gouvernement, a dit poursuivre ses négociations, à la recherche de ministres "compétents".

Ennahdha a jusque-là exclu des négociations le parti Qalb Tounes ; arrivé deuxième aux législatives avec 38 sièges et présidé par l'homme des médias Nabil Karoui, poursuivi pour "fraude fiscale, et le Parti destourien libre de l'avocate Abir Moussi (17 sièges).

Le parti de Rached Ghannouchi a, début novembre, présenté à la presse un programme qu'il souhaite faire signer, après concertations, par toutes les composantes du futur gouvernement.

Ce programme se concentre sur la lutte contre la corruption et la pauvreté, le renforcement de la sécurité, le développement de l'éducation et des services pu-

blics, ou l'augmentation des investissements. Par ailleurs, la première plénière de la nouvelle mandature 2019-2024 se tiendra le 13 novembre, a indiqué vendredi dernier le Parlement dans un communiqué. A cet effet, son président par intérim, Abdelfattah Mourou, a appelé les parlementaires tunisiens fraîchement élus à "se présenter à la plénière de mercredi prochain, pour procéder au serment constitutionnel".

Mourou a affirmé en s'adressant aux élus tunisiens : "Cette plénière constituera le démarrage officiel de votre mission qui commencera par l'examen de la loi des Finances et du budget de l'année 2020".

"Un cabinet d'intérêt national" proposé par le parti de Youssef Chahed Dans la foulée de l'impasse politique, le parti Tahya Tounes a proposé la semaine passée "la formation d'un gouvernement d'intérêt national sur la base d'un programme de réforme nationale œuvrant à la poursuite des grandes réformes et de la guerre contre le terrorisme et la corruption". Un gouvernement qui sera composé, selon Tahya Tounes, d'une large représentation et participation politique bénéficiant du soutien

des organisations nationales, de manière lui garantissant les conditions de réussite et la capacité d'affronter une situation sociale et économique difficile".

Dans une déclaration publiée mercredi soir à l'issue de la réunion de son bureau politique, le parti présidé par le chef du gouvernement Youssef Chahed, a estimé que cette proposition "est une contribution visant à trouver une sortie à la crise politique actuelle qui peut entraver la formation du prochain gouvernement".

Tahya Tounes invite également les partis et les forces nationales "à ne pas opter pour la politique de quotas et les calculs étroits afin de préserver la transition démocratique et la stabilité politique dans le pays", selon l'agence de presse TAP.

"Le blocage du processus de formation du gouvernement aura des conséquences négatives sur le fonctionnement de l'Etat et les intérêts des citoyens ainsi que sur les engagements de la Tunisie vis-à-vis de ses partenaires internationaux, averti le parti de Youssef Chahed.

Lors des élections législatives du 6 octobre, Tahya Tounes a été crédité de 14 sièges au parlement. Il est arrivé en septième position lors de ce scrutin.

Ghannouchi proposé au poste de chef du Parlement par Ennahdha

Le parti Ennahdha, arrivé en tête des législatives tunisiennes ayant eu lieu en octobre, a fait savoir dimanche, qu'il proposait son chef historique, Rached Ghannouchi, pour le poste de président du Parlement, selon des médias locaux.

Ennahdha a remporté les législatives du 6 octobre en décrochant 52 sièges, loin, toutefois, de la majorité (109),

et le parti conduit des négociations ardues en vue de la formation d'un nouveau gouvernement.

"Il a été décidé de présenter la candidature de Rached Ghannouchi pour la présidence du Parlement", a déclaré, lors d'une conférence de presse à Tunis, Abdelkarim Harouni, le chef du conseil de la choura, l'organe consultatif du parti.

"La priorité va au Parlement, parce que c'est au sein de l'Assemblée que les lois et les décisions sont prises", a-t-il dit.

Le parti Ennahdha n'a en revanche toujours pas indiqué à quelle personnalité il souhaitait voir confier la tâche de former un nouveau gouvernement. Il a pour cela jusqu'à vendredi prochain.

Devant la presse, M. Harouni a affirmé que le nom de Rached Ghannouchi avait été précédemment suggéré par le conseil de la choura pour tenir ce rôle.

Mais il a finalement été décidé de donner la priorité au Parlement, a-t-il expliqué.

Le nouveau Parlement doit tenir sa première session plénière mercredi.

BOLIVIE

Morales annonce de nouvelles élections

Le président bolivien a annoncé la convocation de nouvelles élections. Plus tôt le même jour, le secrétariat général de l'Organisation des Etats américains (OEA) avait demandé l'annulation du premier tour de l'élection présidentielle en Bolivie.

Le président bolivien a annoncé, ce 10 novembre, qu'il convoquerait de nouvelles élections dans son pays, où l'opposition conteste le scrutin du 20 octobre. Evo Morales avait alors été réélu président dès le premier tour, avec plus de 40% des voix.

«J'ai décidé de renouveler l'ensemble des membres du Tribunal électoral suprême», a déclaré le chef d'Etat de gauche, lors d'une intervention télévisée, en annonçant qu'il «convoquerait de nouvelles élections qui permettront, en votant, au peuple bolivien d'élire démocratiquement de nouvelles autorités».

Peu auparavant, l'Organisation des Etats américains (OEA) avait demandé l'annulation de la présidentielle du 20 octobre, entachée de fraudes selon elle, et demandé la convocation d'un nouveau scrutin. «Le premier tour des élections du 20 octobre doit être annulé et le processus électoral doit redémarrer de nouveau, avec un premier tour organisé dès que sont mises en place les conditions donnant des garanties de son déroulement, au premier rang desquelles la composition d'un nouvel organe électoral», a affirmé dans un communiqué l'organisation qui regroupe l'ensemble des Etats du continent américain (Amérique du Nord, Amérique centrale et Amérique du Sud), ainsi que des pays caribéens tels que Cuba.

Le destin des jeunes migrants

Venus du Mali ou de Libye, des milliers de mineurs arrivent seuls, sans leur famille. Avec de nombreux traumatismes, mais aussi une forte capacité de résilience.

Par Alizée Vincent



« Je voudrais être mannequin, mais je ne peux plus, j'ai trop de cicatrices. » « Mon copain, lui, s'est noyé pendant la traversée. » Voilà les phrases qui sortent de la bouche d'enfants migrants. Venant seuls d'Afghanistan, de Syrie ou d'Érythrée, parfois âgés de 8 ans seulement, ils étaient 15 000 à arriver en France l'an dernier, recueillis par l'Aide sociale à l'enfance. C'est 85 % de plus qu'en 2016. En Europe, un réfugié sur trois a aujourd'hui moins de 18 ans, souligne un rapport de l'association Trajectoires pour l'Unicef. Pour eux, le défi est triple : il faut composer avec la violence du départ, le traumatisme de l'exil, et la construction de soi, loin des siens.

Une fuite mortifère

Plusieurs études récentes permettent de mieux comprendre leur vécu psychique. La première enquête, parue dès 2016 dans la revue d'ethnopsychiatrie *L'Autre*, met en lumière les traumatismes qui prennent racine avant la migration, dans le pays d'origine. Mariages forcés, guerres, discriminations sont autant d'expé-

riences brutales partagées par la majorité des mineurs isolés qui les poussent à partir. Gracia, 17 ans a par exemple fui le Congo avec son petit frère pour « échapper au bûcher », raconte celle qui l'a accueillie à son arrivée à Lyon, à l'association France terre d'asile. Accusés d'être sorciers, ils ont subi plusieurs séances d'exorcisme. Mais c'est surtout « la rupture inéluctable des liens familiaux » qui marque durablement les jeunes et perturbe parfois leur développement. Pour eux, le départ s'apparente à « un deuil », notent les psychologues. 11 % d'entre eux auraient des pensées suicidaires. « Symptômes dépressifs, sentiment de vide, ralentissement, absence de plaisir, non-participation aux activités collectives, perte d'appétit... » sont autant de troubles occasionnés par « l'abandon de leurs figures d'attachement », confirme la pédopsychologue Marine Ghazaryan, interrogée lors d'une conférence du Centre de victimologie des mineurs sur le sujet. D'autant qu'aucun rituel, et souvent aucun adulte, n'accompagne cet adieu.

Vient ensuite la route. Plus

petits, plus faibles, et plus lents que les adultes, les enfants sont nombreux à être abusés ou abandonnés au cours du trajet, relatent de leur côté Evangéline Masson-Diez, spécialiste des migrations, Alexandre Le Clève, juriste, et le sociologue Olivier Peyroux, dans un rapport de Trajectoires. Les mineurs assistent parfois à la mort de proches et découvrent « le sentiment de mort imminente ». Entre les réveils aux aurores pour passer les frontières, les conditions de vie déplorables et les cauchemars, ils développent des problèmes de santé. « Le sommeil est le premier affecté, entraînant des désordres physiologiques dangereux. »

Sans avenir fixe

À l'arrivée, « ne rien avoir à faire, c'est le pire », relatent de nombreux jeunes aux éducateurs et bénévoles qui les accueillent. Confrontés à la lenteur de procédures inconnues, ils sont contraints à l'oisiveté. Et souvent catastrophés de ne pas pouvoir travailler, contrairement à ce qu'ils escomptent, comme le note M. Ghazaryan. « Quand ils comprennent le temps qu'il faut avant de

gagner de l'argent et pouvoir se débrouiller, c'est dramatique », nous confie la jeune militante qui a accueilli Gracia à Lyon. Ce temps d'attente et de passivité est « vécu comme humiliant », car il accentue la position de « dominé », précise l'anthropologue Michel Agier dans son ouvrage *La Jungle de Calais* (2018). Contrairement aux adultes qui sont rapidement fixés sur leur sort, souligne la revue *L'Autre*, « une épée de Damoclès pèse sur ces jeunes et les préoccupe au quotidien ».

D'autant qu'ils font face à un choc culturel. Plongés dans un univers inconnu, les jeunes migrants « voient leurs habitudes et leurs convictions entièrement remises en question », explique M. Ghazaryan. En résultent des « attaques de panique et des décharges d'agressivité » occasionnelles. Chez les jeunes garçons, cela donne « des bagarres ». Chez les jeunes filles, « c'est plutôt une violence tournée vers soi, avec des pratiques de scarification ». Extérioriser ce chagrin est d'autant plus complexe lorsque, « pour mériter sa place en foyer, il faut tout raconter devant

nous », déplore une éducatrice, et ce « en moins de deux heures ».

Trois ans après le début de la crise migratoire, psychologues et anthropologues commencent à mieux connaître les parcours des enfants migrants, et font part de notes d'optimisme. « Responsables, volontaires, positifs » sont les qualités les plus citées pour décrire la résilience dont ils font preuve, lorsqu'ils sont accueillis et suivis. « En pleine croissance, explique M. Ghazaryan, on a des ressources et plus de capacités à gérer le stress aigu et les traumatismes car le cerveau est plus plastique, plus flexible. » Passées les difficiles étapes, « si le jeune arrive à trouver un équilibre psychique entre ses deux mondes, il peut se construire et se reconstruire avec succès. La situation migratoire peut même être un stimulant », une richesse source « d'épanouissement personnel ». La jeune Grazia, elle, s'en sort avec brio. Aujourd'hui, elle est employée dans un pressing et son chef l'a nommée « employée modèle ». La jeunesse peut être promesse de belles réussites.

REALITES

TUNISIE

Kiosque



Egalité et justice sociale : Les nouvelles frontières de la globalisation

La France vit depuis plusieurs semaines au rythme de la nouvelle dynamique de lutte sociale enclenchée par les gilets jaunes. Un mouvement qui en a surpris plus d'un par son ampleur, sa durée et parfois par la part de violence et de la dissidence radicale qu'il a portée.

Par Hakim Ben Hamouda : Chroniqueur

Ce mouvement vient rompre un cycle post-politique que les démocraties occidentales avaient pensé avoir ouvert pour entrer dans une ère apaisée de démocratie rassurée et échappant aux antagonismes et aux promesses des grands soirs. Le mouvement des gilets jaunes vient de remettre à l'ordre du jour les luttes et le conflit social que l'on pensait définitivement déclassés et enterrés comme les héritages d'un monde révolu et enterré.

Le point de départ de ce mouvement est la nouvelle taxe appliquée par le gouvernement français sur les carburants pour financer la transition énergétique et qui s'est traduit par une augmentation des prix. Cette augmentation a été à l'origine de l'explosion de colère d'une large frange de citoyens qui a été à l'origine d'une mobilisation sans précédent et qui, en quelques semaines, est devenue un véritable danger pour le pouvoir politique en France.

Mais, ce mouvement ne s'arrête pas à cette nouvelle taxe. Au contraire il va évoquer des questions sociales plus importantes. Ainsi, une augmentation substantielle du SMIC va devenir une revendication essentielle du mouvement en dépit d'une promesse du gouvernement français de l'augmenter pour absorber l'inflation. L'autre de ce mouvement concerne la revalorisation des pensions de retraite. Il faut dire que pour faire des économies budgétaires, le gouvernement français a décidé

de désindexer les pensions de retraites et d'autres prestations sociales dont l'allocation logement et certaines allocations familiales, de l'inflation. L'exercice comptable aurait permis au gouvernement de faire des économies de 3,5 milliards d'euros en 2019 et 7 milliards en 2020. Mais, le prix politique de cette décision a été important et a engendré une forte contestation et une mobilisation sociale importante des retraités contre Macron et son gouvernement.

Mais, la décision qui fera le plus mal et qui reviendra au cœur de la mobilisation et exprimera le sentiment d'injustice et d'inégalité concerne la décision du président Macron de supprimer l'impôt sur la fortune. Cette décision a été contestée en son temps par beaucoup et a fait l'objet de controverses, amenant à qualifier Macron de « Président des riches ». Il faut rappeler que cet impôt a été créé en 1989 par Michel Rocard, à l'époque Premier ministre, et qui l'inscrivait dans l'effort de renforcement de la solidarité sociale, particulièrement en faveur des couches populaires. L'ISF, parallèlement aux revenus qu'il a apportée à l'Etat et qui se sont élevés en 2017 à 4,2 milliards d'euros, a acquis une forte charge symbolique. Il était perçu comme un moyen important pour renforcer la solidarité sociale et le contrat social.

Or, l'ISF a été abrogé par la nouvelle majorité suite à une promesse électorale du futur prési-

dent Macron qui a martelé que cette mesure allait dissuader les entreprises et les grandes fortunes qui allaient partir à l'étranger pour éviter une fiscalité assez lourde. Mais, depuis son abrogation le 20 octobre 2017, cet acte constituera le boulet que le président Macron et sa nouvelle majorité vont traîner jusqu'à aujourd'hui et l'idée « d'un cadeau pour les riches » ne fera que se renforcer. Certes, le gouvernement français a créé un « impôt sur la fortune immobilière » pour taxer les valeurs immobilières. Or, non seulement le rendement de cette nouvelle taxe est nettement moindre et ne rapporterait en 2018 que 1,2 milliard d'euros, soit un manque à gagner pour l'Etat de 3 milliards d'euros, mais il aura une charge symbolique sans précédent et renforcera l'idée d'une injustice fiscale et d'une inégalité face à l'impôt.

Pour beaucoup, il s'agit là d'un « péché originel » qui va plonger le président Macron et sa politique dans un rejet massif de la part de larges franges populaires et de la classe moyenne de cette suppression. Depuis, cette perception n'a fait que se renforcer et l'idée d'un gouvernement de riches qui ne soucie que de sa « droite » et ignore largement sa composante « sociale », n'a fait que se renforcer augmentant ainsi le fossé social.

A ces sentiments d'injustice sociale et d'inégalité sont venus s'ajouter ceux du manque de respect et de l'arrogance d'une élite

politique et économique totalement déconnectée des préoccupations de la vie quotidienne des classes populaires. Ces sentiments ont été nourris par des phrases qui ont totalement ébranlés l'opinion par leur violence et les formes d'irrespect et d'irrévérence qu'elles véhiculent. Les tentatives du président de relativiser ses propos n'ont pas réussi à effacer le malaise suscité et l'effet dévastateur que ses propos ont porté.

Cette quête de justice et de dignité est au cœur du mouvement actuel. Une quête de justice et d'égalité qui n'est pas propre à la France et qui constitue depuis quelques années l'autre face de la globalisation qui n'a cessé de renforcer les inégalités au sein des démocraties. Certes, les inégalités entre pays ont nettement diminué grâce aux efforts mis en œuvre par un grand nombre de pays en développement pour lutter contre la pauvreté. Mais, ces formes anciennes ont laissé place à de nouvelles formes d'inégalités au sein des pays entre ceux qui ont réussi à s'accrocher à la nouvelle dynamique économique et au monde de la digitalisation, des starts up, et ceux issus du fordisme et des grandes industries qui ont progressivement disparu. C'est la nouvelle inégalité issue de la globalisation et de la nouvelle économie de la High tech qui est au cœur d'une division sociale et de forts ressentiments des laissés pour compte.

Mais, au lieu de réparer ce fossé qui ne cessait de s'élargir,

les nouvelles élites n'ont fait qu'accélérer la fuite en avant avec une arrogance et une insolence qui n'ont fait que renforcer le ressentiment et la haine de ceux d'en bas. Ce manque de respect et cette arrogance sont à l'origine d'une forte mobilisation en faveur de la dignité comme l'ont été les premières dissidences du printemps et des révolutions arabes.

Le mouvement des gilets jaunes en France est significatif d'un mouvement plus global. Il s'agit d'une mobilisation face à une globalisation qui a renforcé les inégalités sociales et l'arrogance des élites 4.0. Cette mobilisation prend des formes nouvelles avec une grande spontanéité et l'absence de formes traditionnelles d'organisation des mouvements sociaux. Elles sont le résultat de la crise de la représentation politique dans les sociétés démocratiques et la dévalorisation des formes traditionnelles d'action comme les partis politiques et les syndicats et qui n'ont laissé que la rue et les mobilisations insurrectionnelles comme forme de contestation.

Le mouvement des gilets jaunes ainsi que les autres mobilisations dans le monde sont significatifs des nouvelles formes d'action politique dans le contexte de la globalisation. Au fait, ils dessinent le contenu et les nouvelles formes de contestation en faisant de l'égalité, de la dignité et de la mobilisation en dehors des partis traditionnels les nouvelles frontières de la globalisation.

(leSoleil)

CANADA

Des employés jetables

MYLÈNE MOISAN : Chroniqueuse

Un homme, appelons-le Michaël, est parti d'Afrique de l'Ouest avec son bac pour aller se spécialiser en mécanique à Paris.

Ça tombe bien, Michaël peut combler un emploi dans un secteur où il y a pénurie, ce n'est pas ça qui manque au Québec, les employeurs s'arrachent les cheveux pour trouver des employés qualifiés. Plusieurs vont en France pour en dénicher, c'est là que Michaël a été recruté, dans un salon de l'emploi.

Avant de pouvoir occuper le poste promis, il a dû payer à cette même compagnie des dizaines de milliers de dollars pour suivre un programme de formation, une pour avoir sa certification, une autre pour occuper l'emploi qu'il voulait. Il a fait tout ce qu'il fallait, a obtenu ses papiers.

Tout allait très bien, il a commencé à travailler en 2016.

Après l'expiration de son « permis de travail post-études de trois ans », il a obtenu au printemps, jusqu'en 2020, un permis

de travail fermé.

Selon la description qu'en donne Immigration Canada, le permis de travail fermé est « lié à un employeur donné ». C'est un permis pour travailler pour une seule compagnie, point à la ligne. C'est un processus long et fastidieux, qui demande une volumineuse paperasse, qui coûte de l'argent.

À la compagnie surtout, qui doit présenter pour le candidat une étude d'impact sur le marché du travail.

Ce permis fonctionne bien, tant que ça va bien.

À la suite de changements au sein de la compagnie, Michaël a perdu son emploi. Une histoire compliquée, évidemment, qui fait qu'il se retrouve maintenant avec un permis de travail qui ne lui sert à rien. Et il n'a pas droit au chômage. « Même s'il y avait d'autres compagnies qui voudraient m'engager, elles ne peuvent pas. » Même si c'est pour faire le même travail. Pour ça, il faut un permis ouvert.

Faute de quoi, la compagnie doit repre-

dre le processus de zéro pour un permis « lié à un employeur donné », faire l'étude de marché, payer. Michaël doit attendre, obtenir un permis peut prendre plusieurs mois.

En parallèle, Michaël fait des démarches pour obtenir sa résidence permanente, un autre parcours semé d'embûches et d'une pléthore de formulaires. « On me dit que ça peut prendre environ 18 mois. » Il ne sait même pas s'il peut quitter le pays pour chercher un emploi ailleurs.

Il se sent pris.

Quand je l'ai rencontré avec sa femme, il m'a d'ailleurs demandé de rester très vague sur son histoire, pour ne pas avoir plus de problèmes encore.

Il a contacté un avocat en droit du travail, avec qui j'ai échangé. Michaël ne serait pas un cas unique. « Plusieurs candidats à l'immigration deviennent des proies faciles pour des employeurs sans scrupule qui exigent des frais de formation exorbitants après avoir recruté des employés sur des permis de travail « fermés » et à

des salaires de famine, puis les menacent de congédiement ou les congédient carrément sous de faux prétextes sachant qu'ils n'ont pas droit à l'assurance emploi parce qu'ils étaient à l'emploi exclusif de l'entreprise. » La semaine dernière dans Le Devoir, on faisait aussi état de cas de travailleurs temporaires qui se retrouvent le bec à l'eau en raison de l'exclusivité des employeurs, qui peuvent profiter de cette dépendance. À un point tel que des organismes représentant ces employés ont interpellé les gouvernements.

Dans un contexte de pénurie aussi criante au Québec, surtout dans la région, il est inconcevable que des gens qui viennent ici pour être main-forte aux entreprises soient à la merci d'un patron, qu'il n'y ait pas de possibilité de faciliter le transfert d'un tel permis vers un autre employeur.

Si le premier ministre François Legault veut mieux intégrer la main-d'œuvre immigrante, l'occasion est belle.

Encore lui faudra-t-il convaincre Ottawa.

Saturne est en train de perdre ses anneaux à un rythme effréné

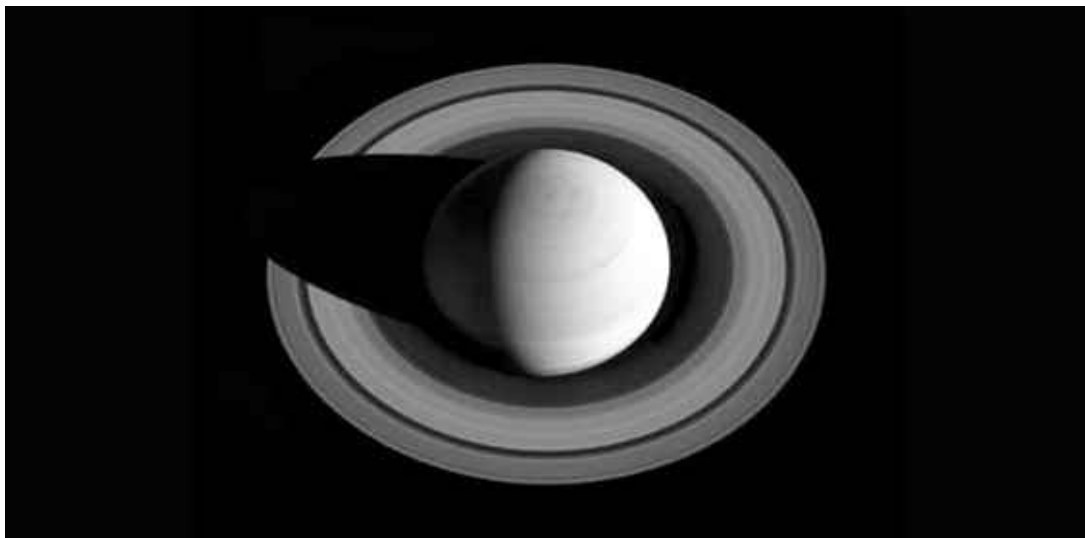
Une nouvelle étude de la NASA annonce que Saturne serait en train de perdre progressivement ses anneaux. Sous l'effet de la gravité, les cristaux de glace qui les forment pleuvraient sur la planète.

Quelle que soit votre planète préférée de notre Système solaire, personne ne peut nier la beauté des anneaux de Saturne. Une nouvelle étude de la NASA révèle cependant que ceux-ci seraient en train de disparaître à un rythme "effréné". Les morceaux de glace qui constituent la majeure partie des anneaux pleuvraient sur la planète sous l'influence combinée du champ magnétique et de la gravité.

Saturne sans anneaux ?

Les fragments glacés qui gravitent autour de la planète se situent à un point d'équilibre entre l'attraction de la planète et leur vitesse de déplacement, comme notre Station Spatiale Internationale. Toutefois, contrairement à l'ISS, ces particules peuvent être ionisées par certains rayonnements cosmiques dans des proportions suffisantes pour être irrémédiablement attirées par le champ magnétique de Saturne.

La gravité les attire alors vers la haute atmosphère de la planète en suivant les lignes du champ magnétique. Une fois là-haut, ces fragments se vaporisent et se transforment en une pluie dont les proportions avaient déjà été estimées avec beaucoup de justesse par les chercheurs, sur la base des données transmises par Voyager 1 et 2. "Nous estimons que cette



'pluie d'anneaux' draine une quantité de produits dérivés de l'eau, capable de remplir une piscine olympique en une demi-heure", expose le chercheur James O'Donoghue, co-auteur de l'étude parue dans la revue *Icarus*.

"Sur cette seule base, le système d'anneaux entier aura disparu dans 300 millions d'années. Mais si on y ajoute la mesure, effectuée par la sonde Cassini, des

quantités de matière issues des anneaux qui tombent vers l'équateur de Saturne, alors ceux-ci ont moins de 100 millions d'années à vivre. C'est relativement court, comparé aux 4 milliards d'années d'existence de la planète."

Des anneaux temporaires

La nouvelle étude soutient l'hypothèse selon laquelle la planète aurait acquis ses anneaux

après sa formation, indiquant que ceux-ci auraient probablement moins de 100 millions d'années. Ils pourraient constituer les vestiges de deux lunes glacées qui auraient par le passé orbité autour de la planète. Celles-ci auraient pu être perturbées dans leur trajectoire par le passage d'un astéroïde ou d'une comète, résultant en leur collision et leur destruction.

"Nous avons de la chance d'être en vie pour témoigner de l'existence des anneaux de Saturne. Si toutefois ceux-ci sont temporaires, cela signifie aussi que nous avons peut-être manqué l'opportunité de contempler les systèmes d'anneaux géants de Jupiter, d'Uranus et de Neptune, qui n'ont que de fins anneaux aujourd'hui !" conclut O'Donoghue.

Qui est Farout, la mystérieuse planète qui vient d'être découverte ?

A l'approche des fêtes de fin d'année, le Centre des planètes mineures (Etats-Unis) se prend pour le Père Noël en nous annonçant une découverte marquante. Celle de l'objet le plus lointain qu'on ait découvert à ce jour dans notre système solaire. Maxisciences vous présente Farout « Ça c'est Farout, mec ! Je te présente l'objet le plus éloigné du système solaire jamais observé ». C'est ainsi que le Carnegie Institution of Science a présenté sur son compte Twitter la planète naine qui vient d'être découverte. Un tweet accompagné d'une carte spatiale afin que l'on mesure mieux la distance qui nous sépare d'elle. Et c'est très impressionnant. On vous décline ce que l'on sait pour l'instant de son identité



Jugez vous-même : Sa distance équivaut à plus de 100 fois celle qui sépare la Terre du Soleil, c'est-à-dire 120 unités astronomiques (UA). Farout ravit ainsi la première place à Eris, qui est à 96 UA. Et fait passer Pluton pour une petite joueuse avec ses 34 UA !

Une pink lady ?

Pour le moment, les trois astronomes qui ont participé à sa découverte, en novembre dernier, n'ont pu que dresser une ébauche de carte d'identité de cette planète naine. Une trouvaille qu'ils ont d'ailleurs presque faite par hasard alors qu'ils étaient en train de faire des travaux de recherche sur l'hypothétique Planète X.

Grâce aux données récoltées par le télescope japonais Subaru puis

corroborées par Magellan qui se trouve au Chili, ils ont déjà pu dessiner une esquisse. On sait que Farout est un caillou sphérique de 500 km de diamètre qui pourrait mettre 1000 ans pour faire un tour autour du soleil et qui arbore une robe rose. Une couleur qui s'explique généralement, selon les scientifiques, par la présence de glace à sa surface. En revanche, pour l'instant le mystère reste entier quant à son orbite. « 2018 VG18 est beaucoup plus éloignée et se déplace plus lentement que n'importe quel autre objet observé du Système solaire. Cela prendra plusieurs années pour déterminer son orbite », a précisé Scott Sheppard du Carnegie Institution for Science et qui a dirigé les travaux de recherche.

L'incroyable histoire qui a mené à la découverte du Titanic

Pour la première fois, un homme révèle au grand public l'étonnante histoire de la découverte du Titanic. Un récit mêlant l'armée, l'Union soviétique et une paire de sous-marins nucléaires.

Qui aurait cru que la découverte du Titanic cachait des dessous dignes d'un roman d'espionnage ? En 1985, l'océanographe Robert Ballard et son équipe mettent au jour l'épave du paquebot légendaire, à bord du navire de recherche français Le Suroît. Ce que le chercheur n'avait pas le droit de révéler à l'époque, c'est que cette mission était financée par l'armée américaine... et servait de couverture destinée à tromper l'Union soviétique.

Une mission top secret

Dans les années 1960, l'US Navy perd deux sous-marins nucléaires d'attaque : l'USS Thresher et l'USS Scorpion. Le premier coule en 1963 lors de tests, avec 129 membres d'équipage à son bord. Le second entraîne avec lui pas moins de 99 personnes par le fond en 1968, pour des raisons non élucidées. En 1982, le scientifique Robert Ballard présente à la Navy son robot sous-marin Argo, avec lequel il escompte partir à la recherche du Titanic.

L'armée lui propose alors un accord. Celle-ci financera l'expédition prévue par Ballard et son équipe, mais ceux-ci devront d'abord accomplir une mission top secrète : retrouver les deux sous-marins perdus, estimer l'état de leurs réacteurs nucléaires et la quantité de radioactivité potentiellement relâchée dans l'environnement. Le tout, bien sûr, sans attirer l'attention des Russes.

73 ans après le naufrage

Grâce au sonar à balayage latéral qui équipe le navire de recherche et au retour vidéo de l'Argo, les chercheurs parviennent à localiser les épaves des sous-marins, qui ont imposé sous l'effet de la pression océanique. Les nombreux débris disséminés autour des sites des naufrages facilitent grandement leur découverte, et Ballard et son équipe mettent cet apprentissage à profit au moment de partir en quête du Titanic.

Huit jours plus tard, le paquebot est mis au jour par Le Suroît. Des irrégularités tapissant le fond océanique attirent l'attention des chercheurs et, rapidement, le moniteur de l'Argo leur renvoie l'image d'une chaudière, aux abords de la coque du Titanic. Plus de 73 ans après le naufrage qui emporta avec lui près de 1.500 passagers, le Titanic pouvait enfin livrer ses secrets.

Le météore qui s'est écrasé au Groenland va aider à étudier des mondes extraterrestres

En juillet dernier, une mystérieuse boule de feu a ébranlé la quiétude d'une petite localité groenlandaise : la ville de Qaanaaq, située dans la baie de Baffin.

Un évènement qui aurait pu susciter la spéculation, mais qui s'est finalement transformé en une aide providentielle pour l'étude de mondes extraterrestres.

25 juillet 2018, 20 heures. Dans la baie de Baffin, les quelque 630 habitants de la paisible localité de Qaanaaq - la plus septentrionale de tout le Groenland - sont soudainement surpris par une violente explosion. Le temps d'un instant, le ciel crépusculaire s'illumine d'une lueur aveuglante. Le sol se met à trembler, alors qu'un inquiétant grondement se fait entendre.

La police locale ne tarde pas à informer la population qu'une mystérieuse boule de feu vient de traverser l'horizon enténébré. Un évènement pour le moins singulier dont la survenue est resté cantonnée à la petite localité groenlandaise pendant près d'une semaine... Jusqu'à ce qu'un message publié sur les réseaux sociaux par un scientifique de la NASA ne le révèle au monde.

"Une boule de feu a été détectée au-dessus du Groenland le 25 juillet 2018 par les capteurs du gouvernement américain à une altitude de 43,3 kilomètres", écrit Ron Baalke, alias Rocket Ron. Le spécialiste révèle une information supplémentaire plutôt troublante : "L'énergie issue de l'explosion est estimée à 2,1 kilotonnes." L'équivalent de la déflagration provoquée par 2.100 tonnes de TNT.

Des signaux inquiétants

Il faut dire que l'étrange corps incandescent aurait fendu les airs à une vitesse de près de 87.000



km/h, comme l'a révélé l'International Meteor Organization (IMO). Et pour parachever ce descriptif apocalyptique, rien de tel qu'un message supplémentaire émis par un spécialiste des armes nucléaires, Hans M. Kristensen.

"Le météore a explosé [...] au-dessus du radar d'alerte précoce anti-missile de la base aérienne de Thulé", une installation militaire gérée par l'US Air Force dont les responsables sont restés étrangement muets après la puissante explosion, pourtant survenue à quelques encablures de la base. Mais comme le souligne finalement Hans Kristensen : "Nous sommes toujours là, ils ont donc poliment conclu qu'il ne s'agissait pas d'une première frappe russe." Pendant des semaines, le mystère a donc continué de pla-

ner dans le ciel du Groenland. Jusqu'à ce qu'une heureuse coïncidence ne permette de balayer définitivement tout embryon de psychose...

Des instruments scientifiques révèlent la vérité

Quelques mois avant l'évènement, les scientifiques du projet baptisé "Seismometer to Investigate Ice and Ocean Structure" (SIIOS) avaient en effet débuté l'installation d'un réseau de sismomètres à seulement 70 kilomètres au Nord de Qaanaaq. Des instruments de mesures destinés à analyser la façon dont les tremblements de terre agissent sur la calotte de glace du Groenland.

Objectif de l'opération : obtenir des données transposables à des univers bien plus lointains que

ceux de l'Arctique : des mondes extraterrestres gelés, tels que la lune de Jupiter, Europe, ou encore celle de Saturne, Encelade.

L'impact du mystérieux météore survenu fin juillet s'est donc transformé en un précieux et inattendu allié pour les scientifiques qui, par la même occasion, ont apporté des informations précises éclairant l'énigmatique évènement groenlandais. Des éclairages apportés dans une publication présentée récemment lors de la rencontre annuelle de l'Union américaine de géophysique, organisée à Washington, aux États-Unis.

Le directeur de l'équipe de recherche, Nicholas C. Schmerr, géophysicien à l'Université du Maryland, a ainsi révélé que leurs capteurs leur avaient permis

d'identifier "un évènement sismique potentiel compatible avec la trajectoire de la projection du point d'impact de la boule de feu". Un point d'impact probablement situé "au voisinage du glacier Humboldt sur la calotte glaciaire du Groenland". De quoi éclairer ainsi l'évènement de juillet, mais aussi - et avant tout - ouvrir des perspectives inédites pour la recherche spatiale.

"Cet évènement sismique potentiellement [lié] à un impact [de météorite] [...] va permettre d'enrichir les connaissances dans le domaine de la science des impacts sur les objets célestes de tout le système solaire", annoncent les chercheurs dans leur publication. 25 juillet 2018, 20 heures : le point de départ inespéré d'une formidable aventure scientifique.

D'après une récente étude, nous avons tout faux sur les tornades

Une nouvelle étude renverse notre compréhension de la formation des tornades. On pensait jusqu'ici qu'elles se développaient du ciel vers le sol... C'est tout l'inverse : les tornades se formeraient en fait du bas vers le haut.

Une nouvelle étude remet en question ce que nous pensions savoir sur les tornades. Alors que, jusqu'à présent, il était communément admis que celles-ci se formaient dans le ciel avant de rejoindre le sol, de nouveaux résultats suggèrent que ce processus serait en réalité inversé. Cette découverte, récemment présentée lors d'une conférence de l'Union géophysique américaine, remet fondamentalement en question notre compréhension de la formation des tornades.

Une réévaluation fondamentale

Il est facile de comprendre comment nous en sommes arrivés à la conclusion que les tornades émergeaient des ciels nuageux. Après tout, quiconque a déjà vu les vidéos d'un chasseur de tornades peut aisément observer la façon dont le tourbillon sombre émerge des nuages pour serpenter vers le sol. Toutefois, équipé d'un nouveau radar Doppler, un groupe de chercheurs vient renverser nos croyances.

"Nous devons réévaluer les paradigmes



que nous employons pour expliquer la formation des tornades, et nous avons tout particulièrement besoin de communiquer avec les météorologues qui tentent de prédire et d'avertir en conséquence", explique Jana Houser, elle-même météorologue à l'université d'Ohio. "Vous ne trouverez jamais d'indice indiquant clairement qu'une tornade descend, nous devons donc cesser d'en faire une priorité dans nos stratégies prédictives."

De bas en haut

En mai 2013, la tornade El Reno se formait dans l'Oklahoma, atteignant le diamètre record de 4,2 kilomètres, et des vents à 480 km/h. Houser et son équipe se trouvaient justement sur place au moment où ce monstre faisait son apparition et ont ainsi pu analyser sa formation grâce au système radar Doppler. Anton Seimon, géographe, également sur les lieux durant l'évènement, a pour sa part collecté une

série de photographies immortalisant de la tornadogenèse d'El Reno.

En comparant les données photographiques et radar, Houser a pu confirmer la naissance d'une tornade au sol avant que la rotation ne commence à être mesurée dans les airs. En examinant d'autres cas de tornades, la météorologue a observé à plusieurs reprises un processus similaire... mais dans aucun des cas une formation depuis le ciel vers le sol. Renversant !

ELABORÉ AVEC LE CONCOURS DE L'ASSOCIATION "LES AMIS DE MEDGHACEN"

"Medghacen, histoires secrètes", regards croisés sur le plus ancien mausolée royal

Un ouvrage collectif rassemblant des regards croisés d'une dizaine d'écrivains et de poètes sur le monument funéraire berbère Medghacen a été publié sous le titre "Medghacen, histoires secrètes".



L'ouvrage de 256 pages, qui réunit des poèmes et des nouvelles, en arabe et en français, paraît chez Chihab édition. Nassira Belloula, Chawki Amari, Ameziane Ferhani, Amin Khan, Jaoudet Guessouma ou encore H'mida El Ayachi, entre autres écrivains et journalistes ont participé à sa rédaction.

Dans "Les douze pierres de minuit", Chawki Amari propose des aller-retours entre l'histoire d'un escroc tentant de vendre ce mausolée à un riche homme d'affaires d'aujourd'hui, et le récit de la dernière journée d'inspection des travaux de construction de ce monument vingt-trois siècles plus tôt.

L'auteur relate le voyage de Hmada, un visiteur venu du Tassili à la recherche d'un trésor à Batna et celui de Izza jeune fille vivant à Boston aux Etats-Unis, accompagnant sa mère sur la terre de ses ancêtres.

Comme dans un film choral, toutes ces histoires mènent au mausolée où les protagonistes sont à la recherche d'une galerie secrète. Native de la région, Nassira Belloula évoque dans "Le syndrome Imadghassen" cet

"aïeul bien fatigué d'être resté debout, sans soutien contre l'anéantissement, et sans avoir livré ses secrets". Une occasion pour la romancière de souligner le manque d'informations sur le tombeau et sur ce pan de l'histoire d'Algérie.

A travers son texte, l'auteure explore les entrailles du mausolée grâce à un fil conducteur: son personnage, un étudiant en histoire, est guidé dans son rêve par un Numide à travers les galeries souterraines et chambres funéraires que renferme le Medghacen.

Pour sa part le poète et philosophe Amin Khan participe à cet ouvrage avec un poème intitulé "A la mémoire de la pierre numide".

Au titre de sa contribution à l'ouvrage, Rachid Mokhtari propose "Rallye barbare", un marathon relatant l'histoire millénaire de l'Algérie, ses contradictions et ses non-sens.

Ce récit fictionnel commence par le rapatriement des crânes de résistants algériens (restes mortels transférés et conservés en France à ce jour), que les autorités souhaitent mettre en terre

à l'intérieur du Medghacen, le plus ancien monument funéraire royal d'Algérie.

Pour le journaliste français Thierry Perret le Medghacen devient un repère pluriel. Dans "Les pierres qui sont des étoiles", l'auteur se sert du monument comme trame où se mêle l'échange entrecroisé entre trois amis: deux Algériens et un Français, discutant de l'actualité au lendemain d'un mouvement populaire.

Cette pluralité, l'auteur la puise dans la variabilité des noms et des graphies données à ce monument qui reflète, selon lui, les différents rapports que les citoyens peuvent avoir avec le patrimoine.

La notion de repère intemporel apparaît également dans la nouvelle du journaliste et écrivain Hmada El Ayachi, "Les ombres de Medghacen".

Ce texte relate la vie d'une famille de la région de Batna à travers le quotidien d'un jeune homme écartelé entre ses parents, son épouse et sa vie en Europe de l'est. Dans ce récit familial obscur, le mausolée demeure toujours debout malgré les vicissitudes de la vie.

PRIX LITTÉRAIRE

Le Médicis décerné à Luc Lang

Le romancier Luc Lang a remporté le prix Médicis, un des prix littéraires les plus exigeants, avec "La tentation", un roman sombre et puissant qui raconte, à hauteur d'homme, l'histoire d'un monde en train de s'effondrer. Luc Lang a été élu au 3e tour par 7 voix sur 10.

Le Médicis étranger a été attribué à l'Islandaise Audur Ava Olafsdottir pour "Miss Islande". Le Médicis essai a été attribué à Bulle Ogier et Anne Diatkine pour "J'ai oublié".

« J'ai essayé d'écrire une apocalypse », confiait récemment Luc Lang à un journaliste de l'AFP.

En recevant son prix, le romancier, la voix nouée par l'émotion, s'est dit « extrêmement touché ». En début de semaine, l'écrivain avait été finaliste malheureux du prix Femina. Il est toujours en course pour le prix Wepler qui sera décerné lundi.

La jurée Pascale Roze a salué « la puissance de sa langue, la puissance des scènes qu'il est capable de bâtir ».

Le romancier, âgé de 63 ans, était en lice face à Santiago H. Amigorena (Le ghetto intérieur, P. O. L.), Brigitte Giraud (Jour de courage, Flammarion), la lauréate du prix Décembre Claudie Hun-

zinger (Les grands Cerfs, Grasset), les primo-romanciers Victor Jestin (La chaleur, Flammarion) et Guillaume Lavenant (Protocole gouvernante, Rivages), Vincent Mesnage (Cora dans la spirale, Seuil) et Christine Montalbetti (Mon ancêtre Poisson, P. O. L.).

Avec l'attribution du Médicis, après le Grand prix du roman de l'Académie française (à Laurent Dubois), le Renaudot (Sylvain Tesson), le Femina (Sylvain Prudhomme) et le prix Décembre (Claudie Hunzinger), la saison des prix littéraires touche presque à sa fin.

CLÔTURE DES JOURNÉES LITTÉRAIRES DE Tébessa

Insistance sur la communication entre auteurs

Les participants aux 10èmes journées littéraires de Tébessa ont souligné l'importance de la communication entre les auteurs de divers genres et de différentes catégories d'âge.

Ils ont également appelé à l'intensification des rencontres littéraires qui constitueront autant d'opportunités de rencontres et d'échanges réguliers entre poètes, romanciers, nouvellistes et essayistes.

Lauréate du prix Assia Djebar (2018) pour son roman "Sirène... destination d'un homme optimiste", Nahid Boukhalfa a considéré que cette manifestation

littéraire qui fête sa dixième édition représente un acquis pour la wilaya et un rendez-vous qui a réussi à fidéliser les écrivains et poètes des diverses wilayas du pays.

Pour la poétesse Souad Akrami de la wilaya de Tiaret, cette rencontre lui a été une occasion pour découvrir la wilaya de Tébessa et de rencontrer des écrivains et artistes des diverses régions du pays.

La cérémonie de clôture de ces 10èmes journées littéraires de Tébessa qui ont réuni 103 écrivains et poètes s'est déroulée à la maison de la culture Ali Chebouki.

PATRIMOINE

De précieux manuscrits médiévaux divisent l'Islande et le Danemark

L'Islande réclame au Danemark des manuscrits médiévaux d'une valeur inestimable légués au XVIIIe siècle par un érudit islandais à l'Université de Copenhague.

Ces textes, inscrits au registre "Mémoire du monde" de l'Unesco en 2009, constituent "la collection la plus importante du monde de manuscrits anciens scandinaves", le plus ancien datant du XIe siècle, d'après cette agence de l'ONU.

Une partie de la Collection arnamagnéenne, directement liée à l'histoire islandaise, a été transférée à Reykjavik. Le reste, 1.400 documents, est jalousement conservé dans une chambre forte de l'Université de Copenhague.

Le joyau de la collection est un exemplaire presque complet de la saga des rois norvégiens "Heimskringla", rédigée au XIIIe en vieux norrois (ou vieil islandais) par l'historien et poète islandais Snorri Sturluson, datant d'environ 1425. Contrairement à beaucoup de manuscrits médiévaux originaires d'Islande aux ornements habituellement rudimentaires, cet ouvrage massif, parsemé

d'enluminures, est très richement décoré avec des lettres rouges à chaque page. La Collection arnamagnéenne tire son nom d'Arni Magnússon, un historien et philologue né sur cette île de l'Atlantique nord en 1663 mais mort dans la capitale danoise en 1730, qui avait transmis par voie testamentaire ses quelque 3.000 manuscrits à l'Université de Copenhague. Chaque codex prêté est assuré à hauteur de cinq millions de couronnes (670.000 euros).

Dans les années 60, soucieux d'asseoir des relations amicales avec son ancienne colonie, le Danemark avait gracieusement accédé à une requête islandaise de lui remettre une partie de la collection. Un traité signé en 1965 actait la division du fonds. En application de l'accord, plus de la moitié des oeuvres ont été expédiées en Islande entre 1971 et 1997 mais la ministre islandaise de la Culture et de l'Enseignement, Lilja Alfreðsdóttir, voudrait obtenir une plus grande part de la collection. Les deux pays ont mis en place une commission chargée de régler cette question.

DISPARITION

Décès de l'écrivain Ernest J. Gaines

Le romancier afro-américain Ernest J. Gaines est décédé des suites d'une crise cardiaque à l'âge de 86.

L'écrivain était notamment l'auteur de Colère en Louisiane, adapté au cinéma par le réalisateur Volker Schlöndorff, et d'Autobiographie de Miss Jane Pittman, considéré comme son chef-d'œuvre.

Ernest J. Gaines est né en 1933 dans une plantation de Louisiane. À 15 ans, il quitte le Sud pour rejoindre sa mère en Californie. Durant ses études, il dévore les nouvelles de Maupassant, les classiques russes, mais regrette que « son monde » ne figure pas dans les livres. Il décide donc d'écrire pour le mettre en scène. Ses premières nouvelles paraissent dans un magazine en 1956. Plusieurs recueils et romans suivront.

L'écrivain était considéré comme l'un des auteurs majeurs du « roman du Sud ». Il avait reçu le prix de la critique américaine en 1994 pour Dites-leur que je suis un homme.

En 2012, le président Barack Obama lui a décerné la Médaille nationale des arts. Il était Chevalier des arts et des lettres en France depuis 2000.



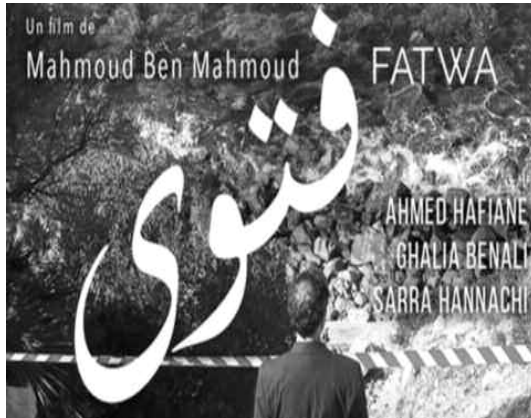
FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

Projection de "Fatwa", un film dénonçant la montée de l'extrémisme en Tunisie

Le long métrage de fiction "Fatwa", histoire sanglante d'une famille tunisienne en proie à l'obscurantisme religieux et à la violence qu'a connu ce pays après la chute du régime en place en 2011, du réalisateur Mahmoud Ben Mahmoud, a été projeté samedi soir au public.

D'une durée de 102mn, ce film a été présenté au jury de la section long métrage du 10e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) qui se tient depuis jeudi dans les salles de l'Office Ryadh El Feth. Cette fiction relate l'histoire de Brahim, tunisien vivant en France qui rentre au pays enterrer son fils Marouane décédé dans un accident de moto, jugeant que les circonstances du décès de son fils demeurent opaques il décide de remonter le fil des trois dernières années de son fils.

Découvrant que son défunt fils militait dans un groupe islamiste, Brahim interroge son ex-femme, députée et militante contre la montée de l'extrémisme religieux en Tunisie, et découvre qu'elle avait été condamné à mort par ce groupe après la parution de son livre et que son propre fils l'avait menacé avant de quitter la maison familiale. Installé dans l'ancien appartement de son fils, Brahim met en doute le rapport sur le décès de son fils et son endoctrinement, lui qui était étudiant aux beaux-arts, par ce



prisme le réalisateur montre toute l'ampleur et la puissance de l'endoctrinement qui pousse un jeune peintre à battre à mort sa mère et menacer sa propre mère.

Inauguré jeudi, le 10e Fica se poursuit avec encore au programme de la compétition des films comme "La Bolduc" du canadien François

Bouvier, "Yuli" de l'Espagnole Iciar Bollain, ou encore "Paysages d'automne de Merzak Allouache projeté en avant-première algérienne. Le 10e Fica se poursuit jusqu'au 16 novembre à salle Ibn Zaydoun alors que des rediffusions sont programmées à la salle Cosmos.

10E FICA

Avant-première de "143, rue du désert" de Hassan Ferhani

Le long métrage documentaire "143, rue du désert", portrait poignant d'une femme gérante d'un petit relais routier dans le désert algérien, du réalisateur à succès Hassan Ferhani a été projeté samedi à Alger, en avant-première algérienne.

D'une durée de 100 mn, "143, rue du désert" a été projeté en compétition documentaire au 10e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) qui se poursuit dans les salles de l'Office Ryadh El Feth depuis jeudi dernier. Fidèle à son concept développé dans "Fi rassi rond-point" (Dans ma tête un rond-point), un documentaire aux nombreuses distinctions, Hassan Ferhani a planté sa caméra chez Malika, qui gère seule un modeste relais routier, où elle a élu domicile, sur la route entre El Meniaa (Ghardaïa) et Tamanrasset pour laisser la magie du cinéma opérer au fil des haltes des routiers, touristes et autres aventuriers. Vendant du thé, du café, des cigarettes et autres petits plats rapides, Malika se tient au courant de ce qu'il se passe autour d'elle grâce à son contact continue avec les routiers de passage chez elle.

Le tournage se passe au moment

où une grande station-service s'apprête à ouvrir ses portes, suscitant une petite inquiétude chez Malika qui refuse toujours de quitter son petit relais, son chat et ses chiens. Elle raconte également avoir subi des pillages lors de son installation et avoir tenu lors de la décennie de terrorisme. Chauffeurs-routiers, imams, touristes étrangers ou algériens, troupes folkloriques de passage, tous marquent une halte au 143, rue du désert, un 20m² avec vue étroite sur l'immensité du désert où le réalisateur a réussi à faire tenir tout une philosophie de vie sans exploiter la beauté des images que les alentours peuvent offrir.

Après son premier documentaire "Fi rassi rond-point" où Hassan Ferhani a planté sa caméra pour sonder la vie dans les abattoirs d'Alger, il confirme son style avec ce dernier né tout en y ajoutant l'apport des acteurs Chawki Amari et Samir El Hakim mais sans aucune mise en scène jouant ainsi avec la frontière de la spontanéité. Sorti en août dernier, "143, rue du désert" a été primé dans des festivals en Egypte, en Tunisie et en Corée du Sud ainsi qu'à celui de Locarno.

AVEC LA PARTICIPATION DE 34 PAYS

Le Festival International du Film de Marrakech dévoile sa sélection officielle

Du 29 novembre au 7 décembre 2019, festivaliers et amoureux du cinéma découvriront 98 films provenant de 34 pays répartis en plusieurs sections : La «Compétition officielle», les «Séances de gala», une section «Hommage au cinéma australien», les «Séances spéciales», «Le 11e Continent», le «Panorama du Cinéma marocain», la section «Jeune Public», les «Projections Jemaa El Fna», le «Cinéma en audiodescription» et la section «Homages». En compétition, 14 films en lice pour décrocher l'Etoile d'or de Marrakech. Il s'agit également, selon les organisateurs, d'une sélection éclectique, qui met à l'honneur plusieurs univers cinématographiques originaires de différentes régions dans le monde avec 3 films européens (Royaume-Uni, Italie, Serbie), 2 films d'Amérique latine (Brésil, Colombie), un film américain, un film australien, 3 films asiatiques (Chine, Inde, Corée du

Sud), 4 films issus de la région MENA (Maroc, Tunisie, Arabie Saoudite, Sénégal).

En ouverture, les festivaliers ont rendez-vous avec un grand thriller américain : «À couteaux tirés». Les séances de gala présenteront, quant à elles, des avant-premières de cinéastes respectés à l'image de «Mariage Story» de Noah Baumbach (États-Unis), «The Irishman» de Martin Scorsese (États-Unis), et «It Must Be Heaven» d'Elia Suleiman (Palestine). Invité d'honneur de cette 18e édition, le cinéma australien sera présent en force à Marrakech cette année, et ce à travers la programmation de pas moins de 25 films entre films d'auteurs, grands classiques et succès populaires dans différents espaces de la ville.

Créée en 2018, la section «Le 11e Continent» continue d'explorer de nouveaux territoires de la création cinématographique avec 11 films.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE À ALGER Une 10e édition s'ouvre sous le signe de l'Harmonie

Le 10e Festival culturel international de danse contemporaine (Ficidc) s'est ouvert samedi soir à Alger sous le signe de l'"Harmonie", avec des prestations conduites par les ballerines et les danseurs d'Algérie, de Russie, invité d'honneur du festival et du Portugal, dans des chorégraphies aux thèmes existentiels, marquées par la finesse du geste et la grâce du mouvement.

Le public présent à cette soirée à l'Opéra d'Alger a apprécié le rendu, durant deux heures, des trois troupes de danse, dont la compagnie "Arabesque" d'Algérie, qui est intervenue à deux reprises avec ses 18 ballerines, pour présenter deux danses sur les musiques de, "Chams El Aâchiya", (patrimoine andalou) et un thème sur une cadence "Zendali" (variante rythmique chaouie), brillamment arrangées par Raouf Gadjeev. Corps élanés et pas de danse précis, les jeunes ballerines de la troupe "Arabesque" ont mis en valeur leurs talents individuels, Celia Boudiaf notamment, esquissant, en groupe réuni ou séparé avec Adam Bouchouchi, unique danseur de la troupe, différentes figures esthétiques exécutées avec grâce, dans des mouvements et gestes aérés, appréciés du public qui a longtemps applaudi le travail de la compagnie, dirigé d'une main de maître, par Fatma Zohra Na-

mous Senouci, auteure et metteuse en scène du programme présenté et Commissaire du festival.

"Heureux", d'être au centre de ce 10e festival, l'Ensemble "Raketa" de Russie, s'est présenté avec cinq ballerines et autant de danseurs, venus de "Nizhny Nougorod" (banlieue moscovite) pour livrer une prestation pleine, conçue en cinq tableaux, mêlant des danses traditionnelles au genre contemporain du "Néo-Folk". Dans divers accoutrements aux couleurs vives, les danseurs de la troupe Raketa ont exprimé en mouvement une partie du patrimoine russe, dans une prestation très physique, menée sur des cadences rapides.

Le Portugal est ensuite intervenue avec le duo "Terratcha Flat-

land", animé par Raminhos Pinheiro Nella et D'a Cruz Dias Fernando Jorge qui ont présenté en 60 mn, un spectacle époustouflant, traitant de l'adversité et les contraintes d'un amour impossible.

Outre les troupes algériennes, des ensembles de Russie, Mali, Hongrie, Egypte, Maroc, Tunisie, France, Espagne, Portugal, Syrie et Ukraine, prennent part au 10e Festival culturel international de la danse contemporaine d'Alger qui se poursuit jusqu'au 13 novembre, avec au programme de la journée de dimanche des ballets d'Algérie, de Russie, avec "Ros-concert Company" et les danseurs étoiles du Théâtre du Bolchoï, la France, l'Espagne et l'Ukraine.

LE PRIX DE LA CINÉMATHEQUE AMÉRICAINE

La carrière de Charlize Theron honorée par Hollywood

L'actrice sud-africaine Charlize Theron a reçu en Californie le prix de la Cinémathèque américaine, l'une des plus prestigieuses récompenses hollywoodiennes.

Cette distinction vient couronner une carrière audacieuse au cours de laquelle elle n'a pas hésité à prendre le contrepied de son physique avantageux pour jouer des rôles complexes et sombres.

Ce fut notamment le cas pour son interprétation, dans Monster, d'une tueur en série, qui lui a valu de décrocher en 2004 l'Oscar

de la meilleure actrice.

« C'est l'actrice la plus audacieuse avec laquelle j'ai jamais travaillé, et probablement la personne la plus audacieuse que j'ai jamais rencontrée », a déclaré vendredi soir, lors de la cérémonie à Beverly Hills, le réalisateur Jason Reitman, qui a eu la Sud-Africaine sous ses ordres sur les tournages de Young Adult et Tully.

L'actrice de 44 ans sera prochainement, aux côtés de Nicole Kidman et Margot Robbie, à l'affiche de Bombshell, film retraçant la

chute du cofondateur de la chaîne Fox News Roger Ailes, accusé de harcèlement sexuel. Charlize Theron avait 15 ans lorsque sa mère a tué son père, qui s'en prenait violemment à elles.

Née dans la petite ville sud-africaine de Benoni, elle parlait à peine anglais – sa langue natale est l'afrikaan – lorsqu'elle est arrivée à Los Angeles dans les années 1990.

Elle rejoint au palmarès du prix de la Cinémathèque américaine des acteurs prestigieux comme Al Pacino, Julia Roberts ou Bradley

Prénom féminin Peintre vénitien	Brodequins	Se priva	Table de marché Translation	Un anglais	Fils d'Eson	Listes des mets	Occasion
					Au moyen de		
Truculence	Persiflage	Dieu du ciel				Mot de peste Consolées	
					Projectile militaire Beau perroquet		
Colère ancienne Marque		Temps d'une révolution Camarade du petit Nicolas		Département picard	Bêtes Orateur grec		Grand pays
			Crépuscule Marque de dédain			Grand fleuve	Mettre en sacs
Déficiences Joli mois							
		Signe musical Os du genou			Ville allemande Textile		
Manillon	Longue période Athlètes		Vraies Crique				Solutions
		Risquât Fleuve entre la Pologne et L'Allemagne		Action	Enlever	Gibecière Secrétée par des mollusques	
Vase Replètes		Prisses	Cordage marin			Chlore A l'intérieur de	
			Plumet				
Revérifiée Foyers			Demeures épiscopales Petite classe				
			Acclamation		Train de banlieue		Epuisement
Ivre	Enseigna	Divisiez					Relatif à l'utérus
			Moment de détente	Allure du cheval	Étain	Créateur des bouillottes bleus à la tête Petits de l'âne	Traditions En ce lieu
Dans Relatif à l'âne		Contente					
			Dire Conte cours				
Entrave pour animaux	Rolls-Royce	Pays breton Brevet de technicien			Fleuve sauvage Cube de jeu		
				Action de céder		Indium	
Quotient			Imaginent				

21h15

Unstoppable

CB



Le jeune Will Colson apprend qu'il fera équipe avec Frank Barnes, vétéran du rail, pas facile d'accès.

21h10

Piège blanc

france
2



Une tempête surprend une dizaine d'invités qui se retrouve isolé au sommet d'un éperon rocheux.

20h55

L'étai

arte



En 1962, un haut fonctionnaire soviétique divulgue aux services secrets américains des informations capitales : l'URSS est sur le point de livrer des missiles.

21h05

La guerre des mondes

CANAL+



Catherine parvient à repérer le signal d'un vaisseau qui a atterri près de l'Observatoire.

21h05

TF1

Itinéraire d'une maman braqueuse



Laura, maman de deux garçons, quitte son mari et décidée à entamer une autre vie avec ses enfants.

21h15

tmc

Captain America : First Avenger



Alors que les Etats-Unis sont entrés dans la Seconde Guerre mondiale, le jeune Steve Rogers veut s'engager.

21h05

Pirates des Caraïbes : la fontaine de jouvence

W9



Jack Sparrow est à Londres. Il tente de sauver Gibbs, son second, qui a été arrêté.

LA NATION

Quotidien National d'Information.
Edité par SARL «NATION EDITION»
Capital social de 100 000,00 Da
Directeur Général

Responsable de la publication
Omar ATTIA

Impression

Centre : SIA
EST : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution

Centre : La Nation
EST : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités contacter
ANEP 1 rue Pasteur Alger Centre

Tel/ Fax : 023 50 80 05

Siège de la rédaction

03, rue Ali Boumendjel, Square Port Said,
Alger Centre
Tel/ Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL
005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

LA NATION

ORAN

Un projet de fabrication de tablettes d'écriture en braille

L'Organisation nationale des aveugles algériens s'attelle à concrétiser, à Oran, un projet de fabrication des tablettes d'écriture en braille, a-t-on appris du président de cette instance.



Dans ce cadre, des contacts sont en cours avec un investisseur privé pour l'acquisition d'un moule qui sera utilisé dans la production de ce matériel, a précisé Mohamed Lahouli.

"Le prix de ce moyen pédagogique, indisponible sur le marché national, est estimé à 11.150 DA l'unité. Il est composé d'une tablette, d'un stylet et d'une règle utilisés dans l'écriture", a-t-il précisé.

Cette initiative, inscrite dans le cadre des activités de la micro-entreprise locale

"Wamid" pour l'intégration des non voyants, spécialisée en fabrication des balais et des brosses de Haï Me-naouar, vise à couvrir les besoins de 25 écoles de non-voyants réparties à travers le territoire national, soit un effectif moyen de 90 élèves par établissement, selon la même source.

Ce projet permettra de réaliser une tablette d'écriture en braille et générera des emplois au profit de cette frange de la population a souligné le président de l'organisation nationale des aveugles algériens.

"Nous envisageons d'acquérir d'autres moules pour la production de tablettes pour le calcul et la géométrie, utiles pour la scolarisation des personnes non voyants", a-t-il ajouté.

Le bureau d'Oran de cette organisation a bénéficié, dernièrement, d'une imprimante en braille, un don d'une association culturelle algéro-allemande activant à Stuttgart pour l'impression des manuels scolaires accompagnant l'élève et pour aider les étudiants à réaliser leurs recherches et leurs thèses.

L'Algérie prend part à la cérémonie "Les prix du Québec"

L'Algérie a pris part dernièrement à la cérémonie "Les prix du Québec" récompensant des personnalités dont les œuvres, les travaux et les recherches ont marqué la littérature, les arts et les sciences. Le Gérant intérimaire du Consulat Général d'Algérie à Montréal, M. Mehila Messaoud a pris part le 06 novembre courant à la cérémonie "Les prix du Québec" organisée par le Gouvernement du Québec récompensant des personnalités dont les œuvres, les travaux et les recherches ont marqué la littérature, les arts et les sciences. A l'occasion de cette manifestation, l'algérien Zaghbi Karim, chercheur dans le domaine de l'électrification des transports et en stockage d'énergies, s'est vu décerné "le prix Lionel-Boulet" pour la recherche et le développement en milieu industriel. Après avoir reçu son prix des mains du ministre québécois de l'Economie et de l'Innovation, M. Zaghbi a tenu à remercier l'Algérie son "pays d'origine" qui lui a assuré toute sa scolarité sans aucun frais et l'a aidé à se mettre sur les rails de la science et de la recherche.

Béchar : Saisie de 50 kg de kif traité

Cinquante (50) kilogrammes de kif traité ont été saisis à Béchar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Un détachement de l'ANP a saisi, à Béchar/3eRM, (50) kilogrammes de kif traité, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un (01) individu et saisi six (06) fusils de confection artisanale et une quantité de munitions, alors qu'à Ouargla (4eRM), dix-huit (18) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés, a indiqué le MDN.

Un astéroïde sera au plus près de la Terre le 20 novembre

Un astéroïde s'approche et sera au plus près de la Terre le 20 novembre, il passera à environ 4,3 millions de kilomètres de notre planète à une vitesse d'environ 28.000 km/h, selon le Centre pour l'étude des objets spatiaux s'approchant de la Terre de la NASA (CNEOS). "L'astéroïde 481394 (2006 SF6), mesurant environ 619 mètres de diamètre, se rapproche de la Terre et passera à proximité le 20 novembre", indique le CNEOS.

Bien que la classification de ce corps céleste soit "potentiellement dangereuse", le risque est moindre, précise la NASA, ajoutant que "ce n'est pas la première fois que ce corps céleste passe près de la Terre. La dernière fois qu'il est passé près de la planète bleue remonte à février dernier. Il repassera la prochaine fois en novembre 2020". L'agence spatiale américaine classe les

corps célestes dans la catégorie "potentiellement dangereux" lorsqu'ils passent à moins de sept millions de kilomètres de la Terre et ont un diamètre supérieur à 140 mètres. "Bien que pour l'instant le risque soit moindre, il est un jour possible que 481394 (2006 SF6) s'écrase sur Terre. Dans ce cas, l'objet spatial pourrait détruire une grande ville", souligne le magazine Maxisciences.

Djelfa: Quatre morts dans un accident de la circulation

Quatre personnes sont décédées et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu, dans l'après-midi de dimanche à Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya. L'unité secondaire de Sidi Laâdjel (135 km au Nord de Djelfa) a effectué une intervention aux environs de 13H00, suite au signalement d'une collision entre deux véhicules touristiques, sur l'axe du chemin de wilaya CWN137, reliant Sidi Laâdjel et Ksar Chelala (Tiaret), est-il ajouté de même

source. Quatre personnes sont mortes sur place, deux hommes (62 et 51 ans), une vieille femme de 71 ans et un enfant de 13 ans, suite à cet accident, également à l'origine de blessures graves ayant touché un jeune homme de 26 ans

et une autre personne non encore identifiée, transférés tous les deux vers des services hospitaliers, pour leur prise en charge. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et circonstances exactes de cet accident, est-il signalé, par ailleurs.



Dans les bons moments comme dans les moins bons, ton sourire nous reconforte comme toujours. Pour tes 2 ans, les familles **Fahim, Sami et Mouhoubi** s'unissent pour te souhaiter une année pleine de joie, de bonheur et de betises.

On t'aime beaucoup Nael

BON ANNIVERSAIRE!

HORAIRE DES PRIÈRES

Sobh	Dohr	Asser	Maghreb	Icha
05:52	12:32	15:22	17:40	19:08

Lundi 11/11/2019

Météo

Alger	18°
Tiaret	19°
Constantine	20°
Tizi Ouzou	16°
Bejaia	18°